

1952-1997 :
L'UPPT COMMÉMORE
SES 45 ANS !

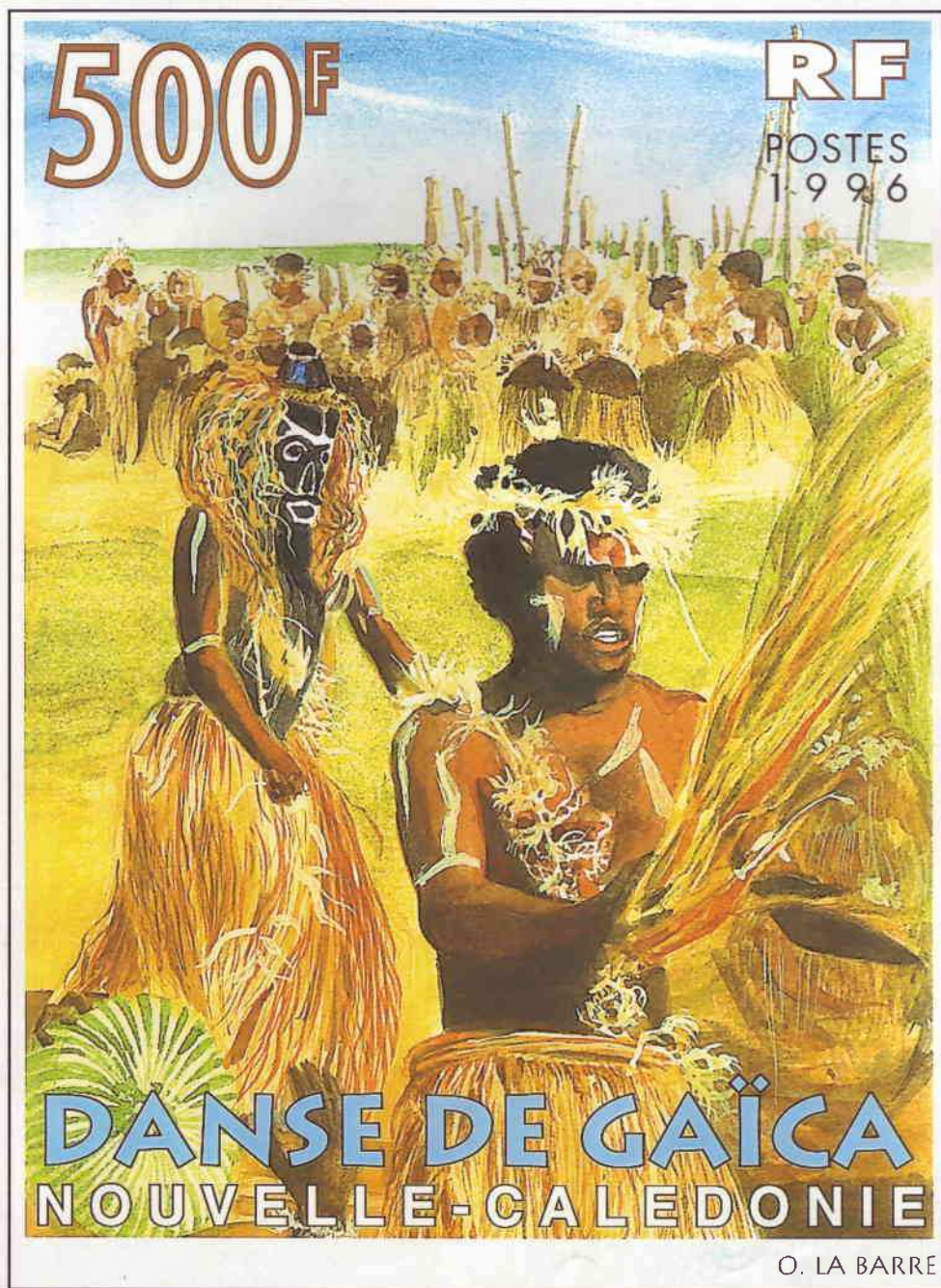


GAZETTE PHILATELIQUE

N° 68 - JUILLET 1997

ISSN 0293-4132

UN ARTISTE D'OUTRE-MER : OLIVIER LA BARRE



ANDORRE : BIENTÔT
L'INDÉPENDANCE
POSTALE ?



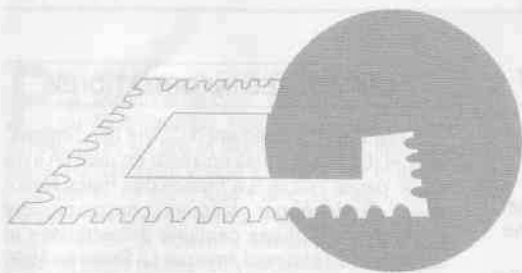
OPÉRATION
"JOYEUX
ANNIVERSAIRE"
À L'UPPT



NOUVEAUTÉS :
LA MARIANNE
DU 14 JUILLET







N° 68
JUILLET 1997

GAZETTE PHILATELIQUE

PUBLICATION TRIMESTRIELLE
DE L'UNION DES PHILATELISTES DES PTT

EDITO

QUARANTE-CINQ ANS !

En 1997, l'Union des Philatélistes des PTT fête ses 45 ans d'existence.

Que de chemin parcouru depuis cette année 1952 au cours de laquelle quelques postiers philatélistes se réunissaient à la salle des sociétés savantes à Paris pour fonder ce qui allait devenir la plus importante association philatélique française !

De la simple collection de timbres-poste, l'association a évolué tout au long de ces 45 ans vers d'autres formes de collections toujours liées à l'histoire de la Poste ou des Télécommunications ; ce fut d'abord la carte postale, puis la télécarte.

Aujourd'hui, l'Union des Philatélistes des PTT, à travers son réseau de groupes régionaux et départementaux, propose aux postiers et aux télécommunicants toute une série de services ou d'activités relatifs à la philatélie, la cartophilie ou la collection des télécartes.

Pour commémorer ces 45 années associatives, l'Union des Philatélistes des PTT organisera au Musée de la Poste de Paris une grande exposition réunissant les meilleures collections de ses membres dans les secteurs de la philatélie classique, la marcophilie, les entiers postaux, la thématique, la carte postale et les télécartes. Dans le même temps, le Musée de la Poste fêtera, lui, ses 50 ans d'existence, et M. Serge Debien, le nouveau directeur du musée, a souhaité que nous groupions nos énergies pour proposer au grand public un retour sur notre histoire.

Cette exposition aura lieu du 15 septembre au 4 octobre 1997 au Musée de la Poste, 34 Boulevard de Vaugirard, dans le XV^e arrondissement de Paris, et l'inauguration par le Ministre et le président de La Poste est prévue le jeudi 18 septembre 1997, de 18 h à 20 h, une inauguration où tous les membres de l'Union des Philatélistes des PTT seront associés.

Jean-François Logette

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

	Pages
Editorial.....	3
Nouveautés.....	4
La nouvelle Marianne	5
Un artiste d'outre-mer :	
Olivier La Barre.....	6-7
Opération "Joyeux Anniversaire"	7
Histoire du service postal d'Andorre... ..	8-9
La Poste à Llivia	9
Initiation : l'information du collectionneur.....	10
La vignette du Mouvement tricolore	11
PhilexFrance 99	11
Congrès de Murol : à pied, à cheval et en voiture !	12-13
La page des jeunes	14
Petit poisson deviendra grand	15
Disney à l'assaut de la France.....	15
Bibliothèque	16
Télécartes	17
Le courrier de la Gazette	18
La vie de l'Union	19
Velkommen Til Bodo !.....	19
Le 45 ^e anniversaire	19
Cartophilie.....	20
Les mots croisés	21
NOTRE JEU-CONCOURS	21
Les nouvelles brèves	22
Les petites annonces.....	22

En couverture : le dernier timbre paru d'Olivier La Barre, "Danse de Gaïca" ; timbre d'Andorre ; le timbre "Joyeux Anniversaire", occasion d'un nouveau service pour les adhérents de l'UPPTT ; la Marianne du 14 juillet.

En 4^e de couverture : le logo de Philex-France 99 ; la carte éditée par l'UPPTT-PACA pour le 11^e Paris-Nice cyclo.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Abonnez-vous à la Gazette, et faites abonner vos amis, en remplissant ou recopiant le bon ci-dessous :

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

Souhaite recevoir la Gazette Philatélique (cocher la case choisie) :

un an, 30 F deux ans, 60 F abonnement de soutien, 50 F (un an)

Date : Signature :

A retourner à : Gazette Philatélique, BP 853, 25025 Besançon cedex 4,
avec un chèque exclusivement libellé à l'ordre de "UPPTT".

Revue trimestrielle éditée par l'Union des Philatélistes des PTT,
38 rue Vignon, 75009 Paris, tél. 01 40 07 00 09, fax 01 40 07 01 14.

Directeur de la publication : Jean-François Logette.

Fondateur : Jean-François Gleizes.

Ancien rédacteur en chef : Gaston Sagot.

Rédacteur en chef : François Mennessiez,

BP 853, 25025 Besançon Cedex 4, tel. 03 81 48 33 77.

Secrétariat de rédaction : Lucie Vaurabourg - Gérard Chauveau.

Conseiller technique : Gérard Miguel.

Gestion du fichier : Danielle Sié, Marie-Hélène Lauff,

Appui logistique : René Barrière.

Composition et impression : Empreinte, La Belle Etoile, 25770 François.

Abonnement : 1 an, 30 F; 2 ans, 60 F.

Anciens numéros : 15 F l'exemplaire. **Bulletin d'abonnement** ci-contre.

Dépôt légal : juillet 1997. La Gazette est membre de l'Association de la Presse Philatélique Francophone (collège C).

La "Gazette Philatélique" n'est pas responsable des textes et illustrations publiés, qui engagent leurs seuls auteurs. La reproduction, même partielle, des textes, dessins et photographies publiés dans la revue est totalement interdite sans l'accord par écrit du directeur de la publication.

PROGRAMME DU 3^{EME} TRIMESTRE 1997

LE RAPPEL

Compléments d'information à partir d'éléments non disponibles au moment de l'impression de la Gazette d'avril dernier :

- **Courant mars** : 30 F pièce, 4 séries de 5 enveloppes pré-timbrees "Guyane", "Réunion", "Martinique" et "Guadeloupe", avec cartes assorties. Chaque série reprend le visuel d'un timbre relatif à chaque DOM sans valeur faciale, et n'est vendue que dans ce DOM (ainsi qu'au Service Philatélique de La Poste). Validité mondiale, format des enveloppes 220 x 110 mm. Prix dégressif pour achat par quantité.

- **14 avril** : 14 F pièce, deux enveloppes "prêtes-à-poster" avec cartes assorties "Bonne Fête" (illustration : "les 101 Dalmatiens") et "Joyeux Anniversaire" (illustration : "Mickey et sa bande"). Format de chaque enveloppe : 220 x 130 mm, validité mondiale. Chaque enveloppe reprend le timbre correspondant paru en février, sans valeur faciale. Tarif dégressif à partir de deux exemplaires.

- **14 avril** : 10 F, "carte postale prête-à-poster philatélique Donald" (voir descriptif et visuel de ce produit en page 15).

- **14 avril** : 12 F, "Postexport 100 Europe-Afrique"; 15 F, "Postexport 100 Amérique-Asie-Océanie"; 35 F, "Postexport 500 Europe-Afrique"; 50 F, "Postexport 500 Amérique-Asie-Océanie". Enveloppes pré-timbrees format 229 x 162 mm (Postexport 100) et 324 x 248 mm (Postexport 500) sans représentation d'une figurine existante, destinées à l'envoi de documents sans valeur commerciale à l'étranger. Tarif dégressif à partir de 5.

Tous ces produits n'ont pas fait l'objet d'une oblitération Premier Jour et n'ont pu être annoncés dans la Gazette d'avril.

- **5 mai** : le timbre à 3 F "Philexjeunes" a été imprimé en offset, avec un format horizontal 36 x 22 mm.

- **12 mai** : trois nouveaux "Chronopass" : "enveloppe 2 DOM" à 270 F (envoi de la métropole vers les DOM et certaines collectivités territoriales), "enveloppe 2 métropole" à 230 F et "boîte 2 métropole" à 500 F (envois des DOM et de Mayotte vers la métropole).

- **12 mai** : série de six timbres à 3 F "La lettre". Vente anticipée avec cachet spécial sans mention Premier Jour à Strasbourg les 9 et 10 mai, à Bordeaux, Rennes, Lille et Clermont-Ferrand du 8 au 11 mai, à Lyon du 8 au 10 mai, et à Marseille les 8 et 9 mai. La série des six timbres est assortie d'une petite vignette "Journée de la lettre".

- **12 mai** : 36 F, carnet de 12 timbres autocollants grand format, reprenant les visuels des six timbres "La lettre". Ce carnet n'a pas fait l'objet d'une oblitération Premier Jour "carnet".

- **12 mai** : 36 F, série de six enveloppes pré-timbrees avec cartes assorties, reprenant le visuel des timbres "La lettre", sans valeur faciale. Validité mondiale, format des enveloppes 220 x 110 mm. Prix dégressif pour achat par quantité (33 F dès le 2^e lot acheté). Ces produits n'ont pas fait l'objet d'une oblitération Premier Jour et n'ont pu être annoncés dans la Gazette d'avril.

- **12 mai** : 3 F, "Hommage aux combattants français en Afrique du Nord". Format horizontal 36 x 22 mm, offset. Dessin d'Aurélié Baras, d'après une photo ECPA/SIRPA. Premier Jour à Paris les 10 et 11 mai. Ce timbre n'a pu être annoncé dans la Gazette d'avril.

- **20 mai** : le timbre "Versailles" est au format 72 x 22 mm, et non 78 x 22. Il est assorti d'une vignette reproduisant le "logo" de la FFAP.

- **26 mai** : le timbre "Château du Plessis-Bourré" a été gravé par Claude Jumelet et non André Lavergne.

- **2 juin** : 24 F, série de quatre enveloppes pré-timbrees avec quatre cartes assorties, reprenant le visuel des timbres "Football : Paris, Lyon, Marseille, Nantes", sans valeur faciale. Validité mondiale, format des enveloppes 220 x 110 mm. Prix dégressif pour achat par quantité.

- **2 juin** : 20 F, série de quatre cartes postales pré-timbrees "Football", avec même visuel.

Ces deux produits n'ont pas fait l'objet d'une oblitération Premier Jour et n'ont pu être annoncés dans la Gazette d'avril.

- **Fin juin** (la Gazette ne disposait d'aucune autre précision au moment où elle mettait sous presse) : émission de prêts-à-poster régionaux, en principe 6 séries de 5 enveloppes à 30 F la série ("Vendée", "Santons", "Franche-Comté", "Nord-Pas-de-Calais", "Rhône-Alpes" et "Châteaux de la Loire"). Vente uniquement dans chaque Délégation de La Poste concernée.

LES EMISSIONS DE TIMBRES DE JUILLET A SEPTEMBRE 1997

- **7 juillet** : 4,50 F, "Saint-Martin". Format horizontal 36 x 26 mm, taille-douce. Gravure de Claude Jumelet, mise en page de Jean-Paul Cousin. Premier Jour à Tours les 5 et 6 juillet, vente anticipée avec cachet spécial sans mention "Premier Jour" à Amiens.

- **15 juillet** : 3 F, "Guimiliau". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin de René Quillivic, mise en page de Charles Bridoux. Premier Jour les 12, 13 et 14 juillet à Guimiliau (29).

- **15 juillet** : 2,70 F, 3 F (timbre à validité permanente, sans valeur faciale) et 3,80 F, "Marianne du 14 juillet". Format 15 x 23 mm, taille-douce. Dessin d'Eve Luquet, gravure de Claude Jumelet. Premier Jour le 14 juillet à Paris, vente anticipée avec cachet spécial sans mention "Premier Jour" dans toutes les préfectures de France.

- **Courant juillet** : lancement du produit prêt-à-poster "Ingénio" (voir page 22).

- **1^{er} septembre** : 3 F, "Championnats du monde d'aviron, Savoie". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Martin Mörck, mise en page de Charles Bridoux. Premier Jour à Aiguebelette-le-Lac (73) les 30 et 31 août.

- **15 septembre** : 3 F, "Fête des corsaires basques". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Pierre Forget. Premier Jour à Saint-Jean-de-Luz les 13 et 14 septembre.

- **15 septembre** : 6,70 F, "Oeuvre de César". Premier Jour à Paris les 13 et 14 septembre.

- **22 septembre** : 3 F, "Sablé-sur-Sarthe". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Pierre Albuissou. Premier Jour à Sablé-sur-Sarthe les 20 et 21 septembre.

- **22 septembre** : 3 F, "Basilique Saint-Maurice, Epinal". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Claude Durrrens. Premier Jour à Epinal les 20 et 21 septembre.

- **29 septembre** : 3 F, "Voiturier de marée, port de Boulogne". Format horizontal 36 x 22 mm, taille-douce. Dessin et gravure de Pierre Forget. Premier Jour les 27 et 28 septembre à Boulogne-sur-Mer.

LES AUTRES INFORMATIONS

- Dans le prolongement du "Livres des Timbres" annuel, La Poste a mis en vente en avril un livre de 36 pages intitulé "La France des Parcs Nationaux". Préfacé par Jacques Lanzmann, cet ouvrage contient une centaine d'illustrations et les timbres à l'état neuf émis par La Poste en 1996 et 1997 sur ce sujet, chaque timbre étant destiné à être inséré dans une pochette transparente dans le corps de l'ouvrage. Tirage : 100 000 exemplaires, prix de vente 100 F auprès des Points Philatélie et du Service Philatélique de La Poste.

- Lors d'une conférence de presse en avril, les responsables de La Poste ont présenté les nombreuses innovations qu'ils entendent mettre en œuvre afin "d'insuffler une nouvelle dynamique à l'offre de timbre" : il y a eu en mai "les premiers beaux timbres autocollants, un timbre panoramique à valeur d'affranchissement courante, et un timbre à impression mixte taille-douce/offset".

Le dossier de presse remis à la presse philatélique précise que "La Poste entreprend un travail important pour rendre ses beaux timbres encore plus attractifs. Les efforts porteront en priorité sur les couleurs et le design. La Poste entend ainsi répondre aux attentes des collectionneurs et des adeptes de la correspondance, mais également aller au-devant d'un public plus large, pour redonner l'envie et le plaisir d'écrire".

On ne peut que s'en réjouir, et d'ores et déjà La Poste annonce pour 1998 quatre timbres à l'occasion du centenaire du Salon de l'Automobile, ainsi que la sortie, pour la Coupe du Monde de Football, d'un timbre ... rond !

- Annoncé hélas trop tard (et clôturé trop tôt) pour que la Gazette puisse s'en faire le relais auprès des adhérents de l'UPPTT, un concours a été organisé en mai par La Poste auprès de son personnel pour créer le timbre "Meilleurs Vœux" de 1998, rappelant au passage que 1998 sera l'année du facteur. "Ainsi à leur manière les facteurs présenteront leurs vœux à l'occasion du bicentenaire de la généralisation des facteurs en France".

Le concours était ouvert à tous les postiers actifs, fonctionnaires ou contractuels, leurs conjoints et leurs enfants. L'œuvre devait "exprimer la dimension humaine, sympathique et symbolique du facteur". Le jury national de sélection de l'œuvre devait se réunir le 24 juin. Résultat dans la prochaine Gazette, donc !

Par ailleurs, on annonce un concours de création de timbre "Meilleurs vœux 98-99" dans les écoles à l'automne 97, en liaison avec le Ministère de l'Education Nationale.

- Depuis le 15 avril, La Poste édite une carte illustrée du profil de Cérès, qu'elle remet gratuitement lors des manifestations "Premier Jour". Cette carte est destinée à recevoir un bloc de 4 timbres qu'il suffit ensuite de faire oblitérer "Premier Jour".

- Pour honorer le premier timbre panoramique à valeur faciale courante ("Versailles"), La Poste a mis en vente à compter du 20 mai une magnifique carte-souvenir en couleurs revêtue du timbre "Versailles" oblitéré Premier Jour, et vendue 12 F auprès du Service Philatélique de La Poste.

- Pour les informations de dernière minute, rappelez que La Poste propose son service d'informations téléphonées (Inphotel : 01 45 67 19 00) et son serveur Internet (www.La Poste. Fr.).

LA MARIANNE DE L'ETE

Elle sera émise le 14 juillet : la nouvelle Marianne doit tout aux femmes. Retour sur ce futur proche !

Pour une nouvelle, c'est une bonne nouvelle ! La "Marianne de Briat", dite aussi "Marianne du Bicentenaire", tant décrite et si mal-aimée, après six ans et demi de service, laisse la place à un nouveau visage à compter du 14 juillet.

C'est le 19 mars que François Fillon, alors Ministre en charge de La Poste, a dévoilé la maquette de la nouvelle Marianne, lors d'une conférence de presse relayée par tous les médias.

Avant de parvenir à cet aboutissement, qui n'est en fait qu'un départ, cette maquette a subi un véritable parcours du combattant, dans le plus grand secret. En août 1996, Guy Lormand, directeur du Service National des Timbres-Poste et de la Philatélie, sollicite une trentaine d'artistes ayant réalisé un timbre au cours des trois dernières années, en exigeant d'eux la plus grande discrétion, y compris "auprès du personnel de La Poste, quelles que soient les fonctions exercées ou les missions assurées" (1). Un cahier des charges très strict est adressé aux candidats. "Si l'illustration à créer reste libre, elle doit symboliser la République française et sera notamment jugée selon ce critère fondamental" (2). Le format vertical est obligatoire, ainsi qu'un certain nombre de mentions ("République Française", "La Poste"; noms du dessinateur et du graveur), et deux maquettes sont demandées : l'une avec valeur faciale, l'autre sans, pour le timbre à validité permanente. Une seule illustration est autorisée par artiste.

La trentaine de projets déposés est présentée début janvier, de façon totalement anonyme, à un jury présidé par Claude Bourmaud, le président de La Poste. La composition de ce jury demeure elle aussi anonyme; mais l'on sait qu'il a comporté une douzaine de personnes dont "cinq personnalités extérieures à La Poste" (3).

Le jury désigne alors par vote à bulletin secret cinq maquettes, l'auteur de chaque projet retenu empochant au passage la somme de 50 000 F (mais rien pour les autres ... qui ne reverront même pas leur maquette, mises en dépôt au Musée de La Poste). La sélection est alors soumise pour choix final à Jacques Chirac, président de la République, qui "aurait simplement entériné le choix de l'oeuvre qui a réuni le plus grand nombre de suffrages lors de la sélection" (4). L'au-

teur de l'heureuse élue, Eve Luquet, abandonne l'intégralité des droits de reproduction et de diffusion au profit de La Poste pour la somme forfaitaire de 500 000 F. Son oeuvre devrait être imprimée à 300 millions d'exemplaires ... par mois, pour un prix de revient unitaire de 4 centimes.

La nouvelle Marianne présente plusieurs particularités. Tout d'abord, c'est la première fois qu'un timbre d'usage courant français est dessiné par une femme, qui entre ainsi, près de 150 ans après la naissance du timbre, "dans le club très fermé des créateurs de timbres courants" (5). Eve Luquet, 43 ans, vit dans le Gard, et a déjà signé un certain nombre de timbres pour la France depuis 1987, date de sa première collaboration avec La Poste. Ce sont en majorité des oeuvres à caractère touristique ("Château de Sédieres" en 1988, "Abbaye de Flaran" en 1990, "Pont de Nyons" en 1995, "Millau" en 1997, entre autres). Ces timbres sont en quasi-totalité émis en taille-douce, la gravure étant signée Eve Luquet elle-même. En revanche, elle n'a pas gravé "sa" Marianne, confiée par La Poste à Claude Jumelet, déjà graveur de la Marianne de Briat : "les timbres courants nécessitent beaucoup de retouches avant et en cours d'impression, et celle-ci se poursuit sur plusieurs années. Il est donc préférable que ce soit quelqu'un de l'Imprimerie des Timbres et Valeurs Fiduciaires qui grave et puisse assurer le suivi technique", précise-t-elle dans un entretien à notre confrère "Timbroscopie" (numéro de mai).

Autre particularité de ce timbre, il comporte la devise de la France en toutes lettres : "Liberté, Egalité, Fraternité". Cela ne s'était pas vu pour un timbre d'usage courant depuis la série "Arc de Triomphe" de 1944, et c'était le seul parmi les cinq projets à avoir retenu ce concept.

Enfin, s'il reste très classique dans sa représentation de la République (une jeune femme coiffée du bonnet phrygien, comme la Marianne de Briat, Cocteau ou Gandon), ce timbre entend donner "l'image d'une France jeune et dynamique", reprend unanimement la presse, grâce à un visage jeune et volontaire, les cheveux dans le vent, et surtout quelques étoiles qui, on peut le penser, rappellent l'engagement de la France dans la construction européenne, trois étoiles figurant d'ailleurs les points sur les "i" des trois mots qui composent la devise nationale.

Reste le visage de la Marianne, qui n'a pas manqué de prêter à critique dès la diffusion de la maquette. Eve Luquet précise : "une amie m'a servi de modèle pour l'attitude, le port de tête, mais je n'ai évidemment pas dessiné un portrait ressemblant : cela n'aurait pas eu de sens" (6). France 3 a dévoilé fin mars le nom et le visage de l'amie en question, Sophie Dubois, qui ignorait au moment de la séance de pose qu'elle était destinée au futur timbre d'usage courant. Avec beaucoup d'humour, Sophie Dubois commente : "j'ai trouvé ça très drôle. Je crois que je réaliserai vraiment dans deux ou trois ans, quand on collera encore ma tête sur les enveloppes".

La "Marianne de Luquet", ou "Marianne du 14 juillet", l'avenir dira comment elle sera désignée, devrait être également celle qui franchira le cap de l'an 2000. Bon vent à elle !

F.M.

(1) Extrait de la lettre de Guy Lormand, citée par "Le Monde des Philatélistes" de mai 1997. (2) Extrait du cahier des charges, cité par "Le Monde des Philatélistes", même numéro. (3) Précision apportée par "Le Monde des Philatélistes" de mai 1997. (4) "L'Echo de la Timbrologie", avril 1997. (5) Expression employée par "Timbroscopie" de mai 1997. (6) Extrait de l'interview de "Timbroscopie" déjà cité.

REFONTE DE LA GAMME

Qui dit nouvelle Marianne dit refonte de la gamme de timbres-poste d'usage courant, de 10 centimes à 10 F (pas de date précise de sortie au moment où nous écrivons ces lignes : sans doute à la rentrée ?). Sans compter les enveloppes pré-timbrees qui, d'après La Poste, devraient recevoir un visuel beaucoup plus attractif. Y aura-t-il une carte postale (un entier "Marianne de Briat" existe, totalement inconnu du public), ou La Poste préférera-t-elle miser sur sa gamme "Prêt-à-Poster" ?

Selon "Timbroscopie" de mai, plusieurs innovations devraient accompagner la sortie de la nouvelle Marianne :

- une "Marianne" à 6,70 F (lettre de 50 à 100 g), tranche pour laquelle n'existent que les timbres de la série artistique ;

- une nouvelle prédécoupe des timbres autocollants en carnets ;

- la sortie de timbres autocollants en roulettes, avec de plus une composition différente des roulettes (50, 100 ou 500 timbres).

A noter aussi la mise en vente anticipée avec cachet spécial le 14 juillet dans tous les départements français !



1



2



3



4

LES MAQUETTES NON RETENUES

Les quatre autres maquettes sélectionnées par le jury pour le choix final du président de la République sont signées André Lavergne (classique et belle jeune femme coiffée du bonnet phrygien, cheveux au vent, doc. n° 1), Jean-Paul Cousin (symbolique d'une colombe sur fond de cocarde tricolore, n° 2), Claude Jumelet (beau visage féminin mais sans réelle représentativité républicaine, n° 3) et Michel Durand-Mégret (Marianne "classique" devant un hexagone figurant la France et quelques étoiles rappelant l'Europe, n° 4). On constate que le projet d'Eve Luquet s'avère le plus complet, synthétisant de remarquable façon les différents éléments républicains qui symbolisent la France.

En 1989, les six maquettes non retenues au moment du choix de la Marianne de Briat avaient été reproduites sur un document philatélique officiel. Il est souhaitable pour la mémoire de la philatélie qu'une initiative identique ait lieu en 1997. Au moment où nous imprimons la Gazette, La Poste prévoyait pour la fin de l'année la parution d'un livre intitulé "Les Visages de la République", sans autre précision. Le Monde des Philatélistes annonçait dès son numéro d'avril "l'intention de La Poste d'éditer un ouvrage consacré à ce concours", tandis que "Timbroscopie" écrivait dans son numéro de mai que "La Poste n'a semble-t-il pas l'intention de révéler la trentaine de projets générés par le concours". Tout cela est bien contradictoire, la Gazette espère pouvoir en dire plus à ses lecteurs dans son prochain numéro !

OLIVIER LA BARRE : UN ARTISTE DE L'OUTRE-MER



La Gazette rend hommage à Olivier La Barre, artiste atypique et toujours peu connu en France, qui a pourtant réalisé plus de 25 timbres-poste ou vignettes de l'Office des Postes et des Télécommunications de Nouvelle-Calédonie.

Les collectionneurs français se sont familiarisés depuis longtemps, en lisant la presse philatélique ou les communiqués transmis par le Service National des Timbres-poste et de la Philatélie, avec les artistes qui réalisent les figures postales.

Des noms célèbres de graveurs ou d'artistes (Larrivière, Jumelet, Andréotto, Bétemps, etc) sont bien connus des philatélistes métropolitains. Ces artistes qui produisent chaque année les timbres-poste de la République française nous permettent d'ailleurs de comparer les différences de style ou d'interprétation, selon les sensibilités de chacun d'eux.

Nous connaissons moins les artistes de l'Outre-mer, qui réalisent les timbres-poste des Territoires et Collectivités territoriales d'Outre-mer. Un certain nombre de ces territoires (Terres Australes et Antarctiques Françaises, Wallis et Futuna, et quelquefois la Nouvelle-Calédonie)

utilisent pour la réalisation des timbres-poste de leur programme philatélique des artistes métropolitains ; d'autres, à l'inverse, comme Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, la Polynésie française, s'orientent uniquement vers des artistes locaux.

Olivier La Barre est né au Zaïre, le 29 juillet 1947. Dès sa plus jeune enfance, il voyage en Europe, et d'Europe au Pacifique. Il effectue ses études au Congo, en Belgique, en France métropolitaine et en Nouvelle-Calédonie, où il fréquente le collègue La Pérouse de Nouméa. Il fait ses études de droit à Bordeaux. Il choisit de vivre en Nouvelle-Calédonie, où ses parents s'étaient installés et où il avait, dès l'âge précoce de 14 ans, été révélé à la galerie Bernheim pour ses dons pour le dessin.

Il a exposé à Tokyo, à Sydney, et a su mettre à profit son séjour en France pour étudier et pratiquer la gravure sur cuivre. L'artiste manie à sa guise, et selon son humeur, le fusain, l'aquarelle, l'huile, la plume ou les encres. Il passe avec aisance de l'une à l'autre de ces techniques. Il sait tout faire, et le fait bien. Olivier La Barre se dit un tenant du "réalisme fantastique" mis à la mode par la revue des années 70 "Planète". Il adm-



La Nouvelle-Calédonie a su associer tout à la fois des artistes calédoniens et des artistes métropolitains, ce qui permet de disposer d'un très large éclectisme de style dans le panorama des timbres-poste de ce territoire. Olivier La Barre est l'auteur de plus d'une vingtaine de timbres pour l'office des Postes et Télécommunications de Nouvelle-Calédonie.

Il a exposé à Tokyo, à Sydney, et a su mettre à profit son séjour en France pour étudier et pratiquer la gravure sur cuivre. L'artiste manie à sa guise, et selon son humeur, le fusain, l'aquarelle, l'huile, la plume ou les encres. Il passe avec aisance de l'une à l'autre de ces techniques. Il sait tout faire, et le fait bien. Olivier La Barre se dit un tenant du "réalisme fantastique" mis à la mode par la revue des années 70 "Planète". Il adm-

LES TIMBRES DE NOUVELLE-CALEDONIE REALISES PAR OLIVIER LA BARRE

- 1979 - Ile d'Ouvéa - Yvert et Tellier n° 426
- 1979 - Ile de Maré - Y. et T. n° 427
- 1979 - Ile des Pins - Y. et T. n° 435
- 1981 - Ile Beleps - Y. et T. n° 445
- 1982 - Année du Scoutisme - Y. et T. n° 223 Poste aérienne
- 1983 - 25^e anniversaire des Postes et Télécommunications (trois timbres : Y. et T. n° 472, 473 et 474, + un bloc-feuillet)
- 1983 - Année mondiale des Télécommunications - Y. et T. n° 229 Poste aérienne
- 1983 - Exposition philatélique de Bangkok - Y. et T. n° 232 Poste aérienne
- 1984 - Ausipex 84 à Melbourne - Y. et T. n° 243 Poste aérienne
- 1985 - 30^e anniversaire de la première liaison régulière intérieure - Y. et T. n° 247 Poste aérienne
- 1987 - 25^e anniversaire de l'ARANC, Radio-amateurs - Y. et T. n° 254 Poste aérienne
- 1990 - 30^e conférence du Pacifique Sud - Y. et T. n° 273 Poste aérienne
- 1991 - Province Nord - Y. et T. n° 611
- 1991 - Province des Iles - Y. et T. n° 612
- 1991 - Province Sud - Y. et T. n° 613
- 1993 - Centenaire de l'essence de Niaouli - Y. et T. n° 297 Poste aérienne
- 1994 - Chambeyronia macrocarpa - Y. et T. n° 662
- 1994 - Programme d'évaluation des potentialités économiques - Y. et T. n° 321 Poste aérienne
- 1994 - 125^e anniversaire de la présence maçonnique - Y. et T. n° 324 Poste aérienne
- 1995 - 35^e conférence du Pacifique Sud - Y. et T. n° 328 Poste aérienne
- 1995 - Danses kanak-Pothé - Y. et T. n° 329 Poste aérienne
- 1995 - Danses kanak-Ouaré - Y. et T. n° 330 Poste aérienne
- 1996 - Danse de Gaïca



re des peintres tels que Salvador Dali, Léonor Fini, Hans Beumer, Jean Robert, Bertrand.

Depuis près de 20 ans, Olivier La Barre a été souvent retenu par l'Office des Postes et des Télécommunications de Nouvelle-Calédonie (où il travaille, d'ailleurs) pour illustrer les timbres-poste de ce Territoire.

Tout récemment, le succès de ses timbres-poste s'est confirmé par l'engouement suscité par les très belles figurines réalisées sur les danses Kanak-Pothé et Ouaré, en 1995, qui ont reçu un excellent accueil de la part des collectionneurs malgré un loupé magistral dans la colorimétrie réalisée par l'Imprimerie des Timbres-poste de Périgueux, et surtout la danse de Gaïca qui a servi à illustrer la couverture de la présente Gazette.

L'Office des Postes et des Télécommunications produit chaque année un programme philatélique agréable, qui représente une véritable carte de visite de ce Territoire. Olivier La Barre participe à la vie de ce programme pour la réalisation ou l'interprétation de sujets qui illustrent les timbres-poste calédoniens et qui émerveillent nos yeux de collectionneurs.

La vision des timbres-poste de cette terre lointaine de la République située aux antipodes évoque le rêve, l'évasion, l'exotisme et, au-delà de l'envie de les collectionner, les timbres-poste d'Olivier La Barre nous invitent à la découverte de cet archipel du bout du monde situé aux confins de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande et dont le nom des îles est évocateur : île des Pins, Beleps, Maré, Lifou, Ouvéa.

Jean-François Logette



OPERATION "JOYEUX ANNIVERSAIRE" !

L'année de ses 45 ans, l'UPPTT lance un nouveau service. Entretien avec sa responsable, Marie-Hélène Lauff, secrétaire nationale de l'Union.

- **La Gazette** : l'opération "Joyeux Anniversaire" de l'Union des Philatélistes des PTT, qu'est-ce donc ?

- **Marie-Hélène Lauff** : c'est encore une innovation UPPTT, décidée à l'occasion de la parution du timbre "Joyeux Anniversaire" en février dernier.

A l'Union, nous proposons depuis plusieurs années l'envoi des vœux de nos adhérents avec un cachet spécial en date du 31 décembre. Ce service rencontre un grand succès. Nous avons donc décidé de l'étendre aux souhaits d'anniversaire, tout au long de l'année.

- **Alors, comment ça marche ?**

- Il suffit de nous adresser la liste des personnes à qui vous souhaitez envoyer une carte d'anniversaire. Cette liste peut nous être remise jusqu'à un an à l'avance.

Nous sélectionnons une enveloppe avec soie (et avec soin !), que nous revêtons du timbre "Joyeux Anniversaire". Nous insérons dans l'enveloppe une carte pré-imprimée qui exprime le souhait d'anniversaire, sur laquelle nous ajoutons les coordonnées de l'expéditeur, c'est-à-dire celui qui a demandé à bénéficier de ce service. Puis nous expédions le tout, non sans avoir bien entendu fait oblitérer l'enveloppe d'un cachet grand format illustré (variable selon les dates).

- **Quel est l'intérêt de ce service ?**

- Il est double. Tout d'abord, vous ne craignez plus d'oublier l'anniversaire d'un être cher, d'un parent ou d'un ami, puisque c'est l'UPPTT qui gère la question de la date et la logistique afférente : plus besoin d'annoter votre agenda, ni d'acheter une carte et de rechercher ensuite une oblitération originale, nous nous occupons de tout !

Ensuite, vous avez le plaisir de faire partager votre passion, la philatélie, à ceux qui vous sont chers, puisque le destinataire reçoit un véritable objet de collection : enveloppe illustrée, timbre commémoratif, cachet spécial. Cela peut lui donner le goût de la philatélie, s'il ne l'a pas encore !

- **Ce service n'est valable que pour la France métropolitaine, sans doute ?**

- Pas du tout ! Il s'étend à la zone de validité des deux timbres eux-mêmes,

c'est-à-dire compte tenu de leur valeur faciale aux DOM-TOM et à toute la Communauté Européenne. C'est aussi un bon moyen d'entretenir l'amitié avec les correspondants étrangers qu'ont bon nombre de philatélistes.

- **Et le prix ?**

- Bien évidemment, ce n'est pas tout à fait gratuit, car l'Union doit acquérir les enveloppes, les cartes et les timbres. Mais nous avons souhaité conserver à ce service un caractère désintéressé, conformément à notre vocation associative, en le proposant au prix de 15 F par enveloppe, soit moins cher que n'importe quel souvenir "Premier Jour" actuel.

- **Dans la pratique, comment fait-on ?**

- Il suffit d'envoyer au secrétariat national de l'UPPTT (38 rue Vignon, 75009 Paris) la liste des personnes à qui on veut expédier une enveloppe "Joyeux Anniversaire", avec la date très précise de l'anniversaire à souhaiter, accompagnée d'un chèque d'un montant correspondant au nombre d'enveloppes à expédier.

Vous voyez, c'est très simple, et nous prenons dès à présent les réservations jusqu'au 30 juin 1998 !



Marie-Hélène présente aux lecteurs de la Gazette le souvenir "Joyeux Anniversaire".

ANDORRE : EN MARCHE VERS L'INDEPENDANCE POSTALE

Si vous êtes en vacances dans le sud de la France, passez donc en Andorre. Jean Savina nous conte la surprenante histoire postale de cette principauté franco-espagnole, qui devrait un jour prochain émettre ses propres timbres.

Le statut postal de la principauté d'Andorre est quasiment inconnu des touristes, voire des collectionneurs. Il se caractérise par la gratuité pour tout le courrier qui circule à l'intérieur, et par une dualité postale entre la France et l'Espagne pour l'acheminement du courrier hors de la principauté.

HISTOIRE D'ANDORRE

L'histoire de ce petit Etat, dont la superficie varie selon les auteurs de 462 à 468 km², permet de mieux comprendre cette particularité postale. Considéré comme l'Etat le plus haut d'Europe (1800 m en moyenne), il compte actuellement 62 000 habitants, dont beaucoup de résidents étrangers. Sa devise, inscrite sur le blason, ne manque pas d'audace : "touche-moi si tu oses".



Doc. n° 1 : Acheminement du courrier à dos de mulet de la Séo de Urgel à Andorre la Vieille, au début du siècle.

Au Moyen-âge, le territoire andorran est l'objet de litiges entre les comtes de Foix et les évêques d'Urgel, petite ville d'Espagne à quelques kilomètres d'Andorre. En 1278, une convention, "les Paréages", met fin à ces luttes en partageant la suzeraineté de l'Andorre entre la maison de Foix et l'évêché d'Urgel (rappelée par le timbre n° 170 Yvert). L'Andorre traverse alors plus de six siècles dans un isolement quasi moyenâgeux, avec une économie autarcique, élevage et petites cultures.

Henri IV, héritier des comtes de Foix, apporte la suzeraineté de l'Andorre au royaume de France. La Révolution de 1789, dans la nuit du 4 août, abolit tous les privilèges, dont cette suzeraineté, que Napoléon rétablit en 1806 à titre de "curiosité historique" (timbre n° 168 Yvert). A l'avènement de la République, les Présidents successifs deviennent co-princes d'Andorre, avec les évêques d'Urgel. Chacun des co-princes délègue ses pouvoirs à un viguier.

En 1993, une Constitution est adoptée à une majorité de 74 % de oui. L'Andorre devient un Etat indépendant, de droit, démocratique et social, ce qui lui permet de devenir membre de l'ONU et du Conseil de l'Europe. Une femme est nommée ambassadeur d'Andorre en France, à Paris.

LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE POSTAL

Le relief, la dualité de gouvernement, le Conseil des Vallées (1) ont conditionné la marche de ce service.

Côté français, la barrière des Pyrénées a pour point unique de passage le port d'Envalira (2407 m). Ce col est enneigé une bonne partie de l'année, et on y accède par des sentiers piétonniers ou muletiers. Côté espagnol, il y a la vallée du Gran Valira de Andorre la Vieille à la Séo d'Urgel, d'où un accès facile vers l'Espagne.

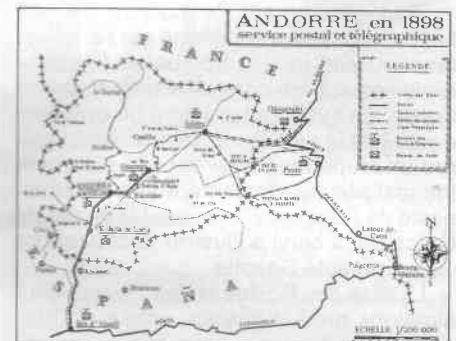
Aux siècles passés, le courrier andorran était rare, et essentiellement administratif. Il était amené par des piétons jusqu'à Porté (Pyrénées Orientales) à la bonne saison. En hiver, les muletiers le transportaient jusqu'à la Séo d'Urgel (doc. n° 1). Il était ensuite acheminé vers les différentes villes d'Espagne, et pour la France vers Cerdère ou Hendaye. Ces plis du siècle dernier sont de grandes raretés, surtout quand ils comportent des cachets à date (doc. n° 2).

1877 est l'année de la première tentative d'organisation d'un service postal. Elle est confiée à un andorran, Tomas Rossel Y Moles. Il vend les timbres des deux pays, France et Espagne, et assure l'acheminement par ses porteurs piétons moyennant rétribution, jusqu'à Urgel ou Porté. L'Espagne et la France entrent en concurrence pour annexer ce service embryonnaire, qui durera jusqu'à la fin du siècle.

Parallèlement, la France obtient le droit d'installer une ligne télégraphique entre Andorre la Vieille et Porté, le 1^{er} novembre

1892 (doc. n° 3). Outre le bureau d'Andorre, la France en établit un à Encamps et à Sant Julian de Loria. Chaque bureau reçoit son cachet, qui sera en service de 1892 à 1936 (doc. n° 4). Ces cachets ont d'ailleurs servi à des oblitérations de complaisance sur lettres et cartes postales.

Tout va s'accélérer avec la construction d'une route de Urgel vers la France avec poste frontière au Pas de la Case en 1914. L'Espagne ouvre ses bureaux le 1^{er} janvier 1928 avec la Recette Principale à Andorre la Vieille, et une agence postale dans chaque paroisse : Les Escaldes, Encamps, Sant Julia de Loria, La Massana, Canillo, Ordino. La France fait de même le 16 juin 1931 (doc. n° 5). La suite, c'est-à-dire les timbres émis par chaque pays, se trouve dans les catalogues !



Doc. n° 3 : carte du service postal et télégraphique à Andorre en 1898.



Doc. n° 4 : document rarissime, car seul exemplaire connu du cachet télégraphique de Encamps (2 novembre 1894).



Doc. n° 2 : lettre de 1857 avec le cachet à date d'Urgel et le cachet de service du colonel Don Bonifacio Ulrich, commissaire spécial pour l'Andorre de la reine Isabelle II d'Espagne.

(1) Le Conseil des Vallées est une instance composée de personnes (les conseillers) élues par les habitants de chaque paroisse. Il se réunit dans la Maison des Vallées pour discuter des affaires de la Principauté. Il assure les contacts avec les deux co-princes, le Président de la République (représenté par le préfet des Pyrénées-Orientales) pour la France et l'évêque de la Seo de Urgel pour l'Espagne.

Ce Conseil est souverain pour tout ce qui concerne l'Andorre : élections, justice, police, etc. Il a élaboré la Constitution de 1993.



Doc. n° 5 : pli recommandé expédié de l'agence française de Soldeu, en 1933 ; chaque agence avait un cachet hexagonal.

LES ESSAIS DE CREATION D'UNE POSTE ANDORRANE

Ce qu'on ignore souvent, ce sont les tentatives privées, plus ou moins parrainées par le Conseil des Vallées, pour doter l'Andorre d'une poste indépendante. Ces essais furent nombreux.

- 1890 : Placido Ramon de Torrès émet une série de treize valeurs, avec deux types "Armoiries de l'Andorre". Le personnage est douteux. Pour utiliser un stock de papier filigrané "R.A." et destiné initialement à la République d'Argentine, il légende ses timbres "République d'Andorre". La France proteste, et les timbres ne sont pas vendus en Andorre. Ils seront liquidés en Espagne.

- 1932 : dans la perspective de la création d'une ligne aérienne entre Barcelone et Andorre, 12 valeurs, avec 3 types de timbres à surtaxe, sont émis. La ligne n'ayant pas été créée, ces timbres sont des non-émis. Une partie d'entre eux furent surchargés "Franquia des Consell".

- 1933 : cinq timbres de la poste française en Andorre (Yvert 24 à 29) sont surchargés sur trois lignes : "élections, septembre 1933".

- 1939 : émission de 4 timbres fiscaux-postaux pour percevoir une taxe d'hôtellerie au profit du budget du Conseil des Vallées.

Cette liste n'est pas exhaustive. Il y a eu les essais Doucet, des entiers postaux privés, des timbres-taxe ou d'amendes. Ce sont là des réalisations privées sans grand intérêt.

Le Conseil des Vallées ne se décourage pas pour autant, et depuis que l'Andorre est reconnue comme Etat indépendant, espère obtenir le droit d'organiser son service postal, et d'émettre les timbres (doc. n° 6). Une tentative en 1994 a échoué de peu, mais il est probable que d'ici à la fin du siècle les timbres de la poste andorrane verront le jour. Un grand pas a déjà été franchi avec le libellé des textes et des légendes en catalan, la langue officielle. Mais quelle sera la monnaie ?

Souhaitons que lorsque cette poste andorrane sera reconnue, elle suive la



Doc. n° 6 : des entiers postaux, parmi d'autres, émis par le Conseil des Vallées : acheminement gratuit pour le service intérieur, à affranchir pour l'envoi hors de l'Andorre. Un pas de plus vers l'indépendance postale !

même politique raisonnable des émissions de La Poste française et des postes espagnoles en Andorre.

Jean Savina

P.S. : Pour contacter l'auteur à propos de cet article, lui écrire directement : BP 123, 62520 Le Touquet.

LA POSTE A LLIVIA : UNE SURVIVANCE HISTORIQUE

Autre particularité postale franco-espagnole : l'enclave de Llivia.
Jean Savina nous en fait découvrir les originalités.

L'histoire postale de Llivia est plus simple que celle d'Andorre. Cette petite enclave espagnole en territoire français (12,84 km², 923 habitants, 1223 m d'altitude) se trouve dans les Pyrénées-Orientales, à l'est d'Andorre. Une route neutre internationale assure la circulation entre l'enclave et Puigcerda en Espagne.

Llivia est une oubliée du traité des Pyrénées (1659), et ne fut pas comprise dans les 33 villages cédés à la France. Elle a vécu pendant des siècles de son élevage et des cultures. Le tourisme lui a apporté un plus.

Llivia s'est fait connaître depuis 1982 par son festival de musique, qui réunit chaque année au mois d'août, dans le cadre somp-

teux de son église romane, les meilleurs interprètes d'opéra, de chant lyrique, et choeurs et orchestres de chambre internationaux.

La recette postale de Llivia fait partie intégrante des postes espagnoles. Seuls sont utilisés les timbres d'Espagne. Le courrier est timbré sur place, puis dirigé sur Puigcerda, qui assure l'acheminement vers les régions de l'Espagne et l'étranger. La France n'a aucun droit de regard sur ce trafic postal.

L'unique cachet à date a été mis en service en 1927 (doc. n° 1). Avant cette date, les lettres ne sont identifiables que par l'adresse de l'expéditeur ou le texte de la missive. Elles sont rares !

Pendant la guerre civile, le bureau de poste de Llivia se trouvait dans le propre domicile de l'unique fonctionnaire, le facteur piéton Valentin Capdevilla Conde. Les cachets de censure étaient apposés



Doc. n° 2

à Puigcerda. Sur la lettre de la mairie reproduite ici (doc. n° 2), et adressée à Barcelone, le cachet à droite, chargé en encre, est illisible. On remarquera la mention : "se carecen de sellos", ce qui signifie "on manque de timbres".

J.S.

L'INFORMATION DU COLLECTIONNEUR

Pour demeurer "dans le coup", le philatéliste doit continuellement se former et s'informer. Analyse des structures qui lui permettent de ne pas rester isolé.

Depuis longtemps, les collectionneurs de timbres-poste ont cherché à se connaître et à se réunir pour échanger, acheter ou vendre des timbres. Ainsi, en 1860, une bourse aux timbres a vu le jour à Paris, dans le Jardin des Tuileries. Puis, comme toute activité qui veut progresser, la philatélie s'est organisée et vers 1865 la première association philatélique a été fondée, à Nevers. Insensiblement, de nombreuses associations ont été créées, principalement dans les villes. Actuellement, la philatélie dispose d'une organisation bien structurée, permettant d'aider, de renseigner et de protéger ses adeptes.

Le philatéliste a tout intérêt à faire partie d'une ou de plusieurs associations. Celles-ci sont rassemblées au niveau régional (le groupement), national (la Fédération) et international (la FIP).

L'ASSOCIATION PHILATÉLIQUE

Club culturel de loisir, l'association philatélique est déclarée conformément aux lois en vigueur, et notamment à celle du 1^{er} juillet 1901.

Son but est de favoriser le développement, le goût et l'étude de la philatélie. Elle permet aux collectionneurs de se connaître et d'approfondir leurs connaissances à l'occasion de réunions régulières, de causeries ou d'expositions philatéliques. La direction en est confiée à un comité élu composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier, ainsi que de responsables de service (nouveau, échanges, fourniture de matériel, bibliothèque, etc). Ces postes sont bien sûr pourvus par des personnes entièrement bénévoles.

L'association organise entre ses membres des échanges par un service de "circulations". Il est possible à chacun de confectionner des "carnets à choix" pour écouler ses doubles et de rechercher ce qui lui manque dans les carnets des autres membres.

L'association fournit les nouveautés émises, de France et de l'étranger, à ceux qui contractent auprès d'elle un abonnement. Elle met à la disposition de ses adhérents une bibliothèque de catalogues, revues, ouvrages spécialisés, et édite souvent son propre bulletin de liaison (la "Gazette Philatélique" pour l'Union des Philatélistes des PTT).

Elle offre souvent des avantages sur les achats de matériel philatélique (30 % de remise à l'UPPT) par accord avec des négociants.

Elle organise des manifestations à l'occasion de la Journée du Timbre ou autres événements qui rythment sa vie et celle de son environnement (Premier Jour d'un timbre, par exemple).

Enfin, elle anime souvent une section de jeunes, afin de développer le goût de la phi-

latélie chez ceux-ci en conseillant leurs débuts et en leur inculquant l'art de présenter une collection. Le responsable de la section organise souvent des réunions à l'intérieur des collèges et lycées, avec l'accord des enseignants.

On distingue deux types d'associations : les associations généralistes, qui s'étendent sur une commune (exemple : Société Philatélique de Cambrai) ou une corporation (exemple : l'Union des Philatélistes des PTT, qui rassemble tous les collectionneurs appartenant à La Poste et France Télécom), et les associations spécialisées, qui réunissent tous les collectionneurs sur un même thème (exemple : l'association des collectionneurs d'entiers postaux, ou de plis polaires).

LE GROUPEMENT ET LA FÉDÉRATION

Les associations d'une même région sont généralement regroupées au sein du groupement régional, qui a pour but de les unir en vue de leur faciliter la tâche, de défendre leurs intérêts communs, et d'organiser des manifestations d'ampleur régionale. Le groupement peut mettre à la disposition des associations du matériel d'exposition ainsi que des montages audio-visuels à caractère philatélique. Il est administré par un comité élu au cours du congrès régional annuel, et comporte en particulier un commissaire à la jeunesse, chargé d'animer les responsables de chaque club et coordonner leurs activités.

La Fédération Française des Associations Philatéliques (F.F.A.P.), quant à elle, a été créée en 1922. Son but est de regrouper toutes les associations afin de promouvoir la philatélie et de défendre ses intérêts. Elle tient son Congrès annuel tous les ans, à la Pentecôte, dans une ville différente (Versailles en 1997). Ce Congrès est accompagné d'une exposition philatélique nationale ou "Championnat de France de la Philatélie". La Fédération édite un journal, le mensuel "La Philatélie Française".

LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE

En 1926, des délégués venant de sept pays se sont réunis à Paris et ont décidé de fonder une Fédération Internationale de Philatélie (F.I.P.), en vue de représenter au niveau mondial les intérêts moraux et matériels des philatélistes. La FIP lutte notamment contre les émissions de timbres abusives de la part de certains pays, et favorise les contacts amicaux entre collectionneurs du monde entier, participant ainsi à la propagation de la paix et de l'amitié entre les peuples. Elle patronne les grandes expositions philatéliques internationales.

LA PRESSE PHILATÉLIQUE

La presse philatélique française est très riche : on trouve à ce jour en kiosque 5 mensuels : "L'Echo de la Timbrologie", le plus ancien (plus de 100 ans d'existence !), "Le Monde des Philatélistes", "Timbroscopie", "Timbroloisirs", et le petit dernier, né fin 96, "Atout Timbres". Il y a aussi "La Philatélie Française" (uniquement sur abonnement).

Ces revues apportent à leurs lecteurs une multitude d'informations détaillées et abondamment illustrées. On y relève, outre les rubriques régulières, des articles souvent inédits. Ceux-ci, parfois rédigés par des lecteurs, font part de découvertes récentes, de variétés, ou indiquent les timbres et oblitérations à rechercher. Une large part est faite à la publicité des négociants, ce qui est toujours utile pour la documentation du collectionneur, et aux petites annonces.

De nombreuses associations éditent également un bulletin périodique, adressé à tous leurs membres. Les plus importantes sont regroupées au sein de l'Association de la Presse Philatélique Francophone. La "Gazette Philatélique" est le journal d'association au plus fort tirage en France (4500 exemplaires tous les trois mois).

LA BIBLIOTHÈQUE

Enfin, il faut mentionner l'existence de nombreux ouvrages pour philatélistes débutants ou avertis. Ce sont pour la plupart de remarquables recueils dans lesquels on peut puiser d'innombrables conseils. Certains traitent de la philatélie en général, d'autres sont des études sur des sujets bien particuliers, s'adressant alors à une certaine catégorie de philatélistes auxquels ils servent d'ouvrage de référence.

Les bibliothèques des associations en rassemblent un grand nombre. La bibliothèque du Musée de La Poste, à Paris, représente le fonds bibliographique philatélique le plus important de France.

La Gazette comporte dans tous ses numéros une page "bibliothèque" pour indiquer les derniers ouvrages parus et proposer en prêt d'autres revues philatéliques.

André Bourcet

PROCHAIN ARTICLE : LE LEXIQUE DU PHILATÉLISTE

L'article ci-dessus est extrait du livre de feu André Bourcet, commissaire honoraire à la jeunesse philatélique de Bourgogne-Franche Comté, "Guide illustré de la philatélie", rédigé en liaison avec le groupement des sociétés philatéliques de Bourgogne-Franche Comté et le groupement philatélique dolois. La Gazette remercie très sincèrement André Bourcet, Robert Garcelon (président du groupement régional) et Jean-Yves Mauvais (président du club dolois) pour l'avoir autorisée à reproduire gracieusement des extraits de cet ouvrage.

LE "DRAPEAU TRICOLORE", VIGNETTE DE GUERRE

Evocation d'une douloureuse page de l'Histoire Postale de la Seconde Guerre Mondiale : la philatélie aide aussi à ne pas oublier.

Le mouvement lyonnais de Résistance "France d'abord" avait organisé dès 1943, avec l'aide d'agents des PTT résistants (ambulants, notamment), un service postal destiné au transport de tout son courrier et de journaux clandestins vers les différents groupes de résistants.

Les liaisons furent assurées de façon constante avec neuf départements dès cette année-là : Ain, Ardèche, Drôme, Gard, Isère, Loire, Haute-Loire, Rhône, et Saône-et-Loire. Paris et Marseille faisaient également partie des correspondants permanents.

Poste de fortune à l'origine, et donc gratuite, ce service, par son extension, créa très rapidement des frais



de plus en plus lourds. Les divers bénéficiaires durent bientôt acquitter une taxe pour le transport du courrier et des journaux, afin d'amortir une partie de ces frais.

Pour ces raisons fut lancée en 1943 l'idée d'une vignette afin de matérialiser le paiement de l'affranchissement. Une étude fut entreprise. Trois planches, nécessaires au tirage, furent confectionnées par des non-professionnels, à leurs risques et périls, dans un atelier clandestin, avec du matériel de fortune. En dépit des risques de perquisition, l'équipe de bénévoles continua les essais de mise au point des clichés de photogravure pendant un certain nombre de mois.

On aboutit à des feuillets se composant de 30 vignettes gommées, de 20 francs de valeur faciale, avec perçage en ligne. La légende "Postes Françaises de la Résistance", inscrite verticalement, encadrerait l'insigne du groupe "France d'abord", sur fond de drapeau tricolore.

Hélas, l'état-major du mouvement fut arrêté par la Milice, et l'impression du timbre fut suspendue en 1944. On ignore le nombre exact de timbres tirés. Les oblitérés proviennent du courrier confié aux ambulants. Quant au nombre de timbres neufs disponibles, on peut l'estimer à 60 000.

Michel Martin

NDLR : Comme pour toutes les émissions de cette période troublée, le collectionneur doit se montrer extrêmement vigilant en la matière : les vignettes "drapeau tricolore" sur courrier d'époque sont quasi-inexistantes. En effet, il est impensable que des envois qui en étaient régulièrement munis aient pu circuler à découvert sans attirer l'attention de l'occupant, de la censure ou de postiers collaborationnistes (il y en a eu aussi, hélas !), contrairement aux timbres du type "Faux Pétain" qui eux, de par leur ressemblance avec les émissions officielles, ont réellement servi en région parisienne de février à juin 1944. Des plis revêtus de vignettes "drapeau tricolore" ont pu à la rigueur circuler dans les départements libérés (mais ils présentent alors, évidemment, un faible intérêt), et on peut aussi avoir affaire à des oblitérations de complaisance.

Si le philatéliste doit garder au fond de sa mémoire l'histoire de cette vignette, il fera donc preuve de la plus grande circonspection confronté à des plis qui en seraient revêtus.

PHILEXFRANCE 99 : C'EST PARTI !

C'est le lundi 26 mai que le compte à rebours pour l'organisation du "Mondial du Timbre" a été lancé, par une présentation à la presse des grandes lignes de l'exposition philatélique internationale qui fêtera, du 2 au 11 juillet 1999, les 150 ans du timbre-poste français.

Comme en 1989, l'événement se déroulera sur les 50 000 m² du Parc des Expositions de la Porte de Versailles, à Paris. On y verra bien entendu les collections philatéliques les plus prestigieuses du monde entier, mais aussi une multitude d'autres animations : un pôle d'initiation à la philatélie, une pôle avant-gardiste sur les nouvelles technologies, une exposition historico-thématique sur "150 ans de timbres-poste et de vie quotidienne", une exposition dite "Autographes timbrés" montrant l'écriture de personnalités célèbres sur lettres, cartes ou enveloppes, et bien d'autres choses...

Placée sous la responsabilité d'André Darrigrand, président d'honneur de La Poste, PhilexFrance 99 s'appuie sur une structure permanente ayant comme secrétaire général Serge Debien, directeur du Musée de La Poste et ami de l'UPPTT (voir Gazette d'avril).

Plusieurs émissions de timbres sont prévues pour cet événement majeur :

- un timbre-annonce en décembre 1997, à l'occasion de la sortie du livre "Les Visages de la République" (une "Marianne de Luquet" et le logo de l'exposition) ;

- un bloc spécial de 5 timbres à 3 F, vendu 25 F lors du Salon Philatélique d'Automne de 1998 (les 10 F d'écart sur la valeur faciale serviront au financement de l'exposition). Le dossier de presse précise : "ces timbres seront conçus de façon très festive,

pour inciter le grand public à les acquérir. Les visuels devraient évoquer les thèmes et les enjeux chers à l'homme de l'an 2000" ;

- un timbre d'usage courant, "150^e anniversaire du timbre-poste français" (valeur prévue : 3 F), qui sera émis le 1^{er} janvier 1999, et disponible sous forme de carnet, en alternance avec la Marianne habituelle. "La couverture du carnet prolongera l'annonce de PhilexFrance 99" ;

- un bloc de 2 timbres grand format à 10 F pièce, vendu 50 F tout au long du 1^{er} semestre 1999. La différence entre prix de vente et valeur faciale correspondra à un droit d'entrée permanent à l'exposition ;

- un timbre de l'exposition, vendu durant son déroulement, avec deux oblitérations spéciales. "Il sera festif et surprendra par son originalité et sa nouveauté".

Voilà de quoi nous mettre l'eau à la bouche, avec le défi pour les organisateurs de faire mieux que l'édition 1989 !

□ COURRIERS DISTINGUÉS

En attendant sa réouverture prévue pour la fin 1997, le Musée de La Poste à Paris présente du 1^{er} avril au 2 août une exposition temporaire intitulée "Courriers Distingués, ou l'Image de marque à travers le courrier". Cette exposition a pour but de faire découvrir au visiteur mille et une facettes du courrier envoyé du monde entier. Si l'on en croit Serge Debien, directeur du musée, "nous avons voulu ouvrir plusieurs centaines de boîtes aux lettres dans le monde, en retirer leur contenu, et choisir le courrier qui par sa couleur, forme, graphisme, graphisme, se distingue, attire le regard, crée l'émotion chez leur destinataire. Ainsi vous verrez exposées toutes ces correspondances revêtues de leurs plus beaux habits dessinés par des graphistes à côté de collections exceptionnelles comme les papiers à en-tête des années 20-40 de la collection Ex-Libris venus de New-York, ou les Flyers, cartons d'invitation de la nuit, arrivés de Frankfurt." Prix d'entrée pour les individuels : 35 F (tarif réduit : 20 F). Visites-conférences possibles, sur réservation et toutes les heures. Alors, ne manquez pas ce rendez-vous !

□ PHILFOOT FRANCE 98

Lors de la coupe du Monde de Football en juin et juillet 1998, le Musée de La Poste accueillera "la première grande exposition philatélique internationale jamais organisée sur le thème du football". Cette exposition sera organisée en association avec la Fédération Internationale de Philatélie Olympique. Il y sera en outre possible d'obtenir toutes les oblitérations philatéliques qui seront utilisées en France à l'occasion des matches de la Coupe du Monde.

MUROL 1997 : A PIED, A CHEVAL ET EN VOITURE !

C'est Claude Maneau, alias Claudius, qui cette année était l'envoyé spécial de la Gazette à l'Assemblée Générale de l'UPPTT à Murol, du 20 au 23 mars. Récit souriant et peu académique de cette étape importante dans la vie de l'Union !

La voiture qui roulait à fond avait laissé la ville natale de Pascal sur sa droite, et les volutes de fumée épaisses n'avaient pas permis d'apercevoir les Romains au pied du plateau de Gergovie... Soudain, un bras vengeur, au bout duquel se trouvait un gendarme, vint interrompre la folle randonnée : amende, 600 francs, ça commençait mal !

La maréchaussée ayant calmé provisoirement l'ardeur des fougueux congressistes, ils s'engagèrent dans une vallée étroite. Celle-ci était très encaissée, bordée de feuillus qui descendaient en une végétation paraissant inextricable jusqu'à la route qui serpentait vers Saint-Nectaire. Saint-Nectaire ! Patrie du fromage, où les maisons taillées dans la dure roche noire des volcans d'Auvergne avaient laissé une petite place à un casino, qui semblait se trouver là par hasard, et qui était sans doute le seul monument du coin.

La route se rétrécissait encore et soudain, après un virage, émergeant entre les arbres, ils découvrirent, perché en haut de sa montagne, l'imposant château de Murol. C'était une lourde masse qui avait bravé les siècles et qui semblait vouloir dominer le paysage pour l'éternité. Quelques maisons noires, massives, bien posées au bas de la table de basalte : c'était Murol, petite ville charmante, mais qu'on aurait dit perdue dans la montagne. A une sortie du bourg, un groupe de bungalows parsemés dans les pins : la maison de "Vacances PTT", où attendaient la moustache pointue de Gilbert Morel et la



La tribune de la 45^e Assemblée Générale : on reconnaît de gauche à droite Antoine Duport (au micro), Gérard Chauveau, Robert Dero, Michel Liffard, Jean-François Logette, Pascal Bladinières, Alain Daillet, Jean-François Thivet et André Laurent (photo : Michel Bablot).

figure hilare de Philippe Bauban : c'était bien là !

Les deux jours qui suivirent, avant l'arrivée de l'ensemble des délégués, furent tout entiers consacrés à l'organisation et à la mise en place de la salle du Congrès : accrochage de la banderole, chaises, estrade, sonorisation. Cela donne beaucoup d'occasions au président général de s'emporter et au secrétaire général de calmer l'énervement... Dans une autre grande salle située dans la maison de vacances, Jean-François Thivet veillait au montage de l'exposition, tel un patron de cirque : mise en place des cadres, collections (tout est-il bien arrivé ?), attention à la casse de vitres ! A l'heure dite, tout sera accompli : cadres vissés, collections expo-

sées, et le tout briqué au chiffon blanc. Dans leur local, les "abeilles" tapent les derniers programmes et notes, photocopient, remplissent des sacs, pointent et repointent des listes, récupèrent des clés : elles "butinent" dans l'énervement général, alors que le trésorier et quelques autres collent des timbres sur des enveloppes, cartes et menus. Les journées sont bien courtes, mais depuis quelques années, l'organisation est bien rodée, chacun sait parfaitement ce qu'il a à faire. Jeudi après-midi, enfin, tout est prêt !

Les premiers congressistes arrivent en voiture, bientôt suivis du bus des parisiens. Après être passés à l'accueil où l'on retrouve les sourires de Danielle et Marie-Hélène, les nouveaux arrivants cherchent leur logement. Tout le monde est à la joie des retrouvailles. Installation, bourse aux échanges et exposition vont rapidement remplir cette première journée.

Le vendredi 21 mars est le grand jour ! C'est la 45^e Assemblée Générale. 9 h : le président Jean-François Logette ouvre la séance. Toujours très à l'aise et plein de convivialité, il souhaite la bienvenue à tous, puis invite le secrétaire général Gérard Chauveau à lire son rapport moral. Celui-ci énumère le travail accompli en une année au sein de l'association : réunions, congrès, expositions, sans compter les tâches énormes du secrétariat. Un spectateur murmure à un autre : "qu'est-ce qu'il en fait, comme choses, cet homme-là !" ; ce commentaire résume bien l'ensemble.

MORCEAUX CHOISIS

Certains appelleraient cela le "bêtisier", d'autres le zapping. Extraits de propos, parfois involontaires, entendus durant l'A.G. !

• Cela fait plus de douze ans que je suis au Conseil d'Administration, C.A. que je quitte car je pense qu'il faut laisser la place aux plus jeunes, du sang nouveau (Antoine Duport à la tribune le matin. L'après-midi, les délégués élistaient trois nouveaux administrateurs, tous quinquagénaires, et deux sur trois retraités).

• Je vous ai entendu tout à l'heure chercher la circulaire 97-9 dans vos sacs, elle était plutôt dans votre boîte aux lettres... Elle concernait l'emploi du temps de la journée d'aujourd'hui (Gérard Chauveau, secrétaire général).

• Le montant des avances des adhérents, injustement baptisées cautions, est enfin connu. Ce montant permet à l'UP d'identifier ses capitaux propres. J'ai dit propres, mais pas blanchis (Lucie Vaurabourg, vérificatrice aux comptes).

• J'ai trouvé dans mon courrier une lettre absolument extravagante : une demande de timbres pour les "îles éparses" (Jean-François Logette, président général).

• Il est constaté que certains carnets (de circulation) ne répondent pas aux normes qui avaient été fixées au départ. En ce qui concerne par exemple le nombre de timbres, on a trouvé un carnet où il y avait 620 timbres dedans. Aller démenter tout ce ... fatras, évidemment c'est difficile (Aimé Spilmont, délégué de l'UPPTT Bourgogne).

• Au 31 décembre 1995, le service des télécartes de l'UPPTT comptait 397 adhérents. Au 31 décembre 1996, il en compte 398. J'avoue que l'augmentation est un peu faible, mais au jour de cette A.G. la barre symbolique des 400 a été franchie (Alain Fauché, responsable du service des télécartes).

A la tribune, on remarque la présence de Robert Deroy, président de la Fédération Française des Associations Philatéliques, qui apporte à l'UPPTT son amical soutien.

Viennent ensuite les différents rapports dont en premier celui d'André Laurent, trésorier général qui doit assurer le fonctionnement financier de l'association. Ensuite, Bernard Mathion, Antoine Garcia, Michel Bablot, Michel Carrière (que les remarques pleines d'humour et l'accent méridional placent très haut à l'applaudimètre), Alain Fauché, Alain Daillet, Claude Lhote, Alain Herbinet, Philippe Malige, Claude Maneau, Hervé Nicolas, rendent compte de leurs activités et des difficultés rencontrées. Que de travail accompli, mais combien en reste-t-il à réaliser ? C'est l'affaire de tous ! L'assemblée remercie chaque intervenant par des applaudissements chaleureux.

Viennent ensuite les modifications statutaires, suivies de débats et des votes. Puis enfin le renouvellement du tiers du Conseil d'Administration national, où entrent trois nouveaux élus : Pierre Compain (groupe Poitou-Charentes), René Frappa (Corse) et Lucien Sanchez (Midi-Pyrénées). Le président, dans une brève allocution, félicite tous les participants et informe que le prochain Congrès aura lieu en région Poitou-Charentes.

Le dîner du vendredi soir est l'occasion d'une véritable surprise : en effet, les organisateurs ont eu l'idée de présenter un spectacle parisien, "Crazy Folies" : il semble que tout le monde leur ait pardonné d'avoir oublié pour un soir le folklore auvergnat !



L'heure des discours, avec, de gauche à droite : Claude Desarménien, président du groupement philatélique d'Auvergne ; John Dufait, président de l'Union Internationale des Philatélistes des Postes et Télécommunications ; Michel Deslandes, directeur du GIP social ; Jacques Zimmermann, du Service National des Timbres-poste et de la Philatélie ; Jean-Paul Pistolet, chef du service du personnel et des activités sociales à la DGPT ; Robert Deroy, président de la Fédération Française des Associations Philatéliques ; Daniel Capelle, maire de Murol ; Pierre Pipet, vice-président du Conseil Général du Puy-de-Dôme ; Roger Jauffret, directeur de La Poste du Puy-de-Dôme ; Jean-François Logette, président de l'Union des Philatélistes des PTT (photo : Michel Bablot).

Un magnifique soleil éclaire la journée du samedi. Vers 10 h 30, c'est l'arrivée du courrier par facteurs à cheval. En effet, Gilbert Morel, sans doute avec la complicité d'Antoine Duport, a imaginé de faire transporter de Besse à Murol la réplique d'un courrier du 17 Ventose an IX (1801) par trois facteurs habillés en costume d'époque et montés sur des chevaux, tous trois étant précédés par un chevalier du Moyen-âge (sans doute un héraut de

Guillaume de Murol) en cotte d'armes du plus bel effet, et portant fièrement un étendard. Ce cortège se taille un vif succès, y compris dans la ville de Murol.

Ensuite, ce furent le vernissage de l'exposition et les discours des personnalités. Jean-Paul Pistolet, au nom du Ministre délégué à La Poste, aux Télécommunications et à l'Espace, rappela l'attachement du Ministre à l'indépendance des associations et précisa que l'esprit de la création des COGAS n'était pas de nature à modifier l'autonomie de pensée des associations.

Le président Logette, quant à lui, marqua le fort attachement de l'Union à l'esprit de la loi de 1901. A noter également la présence du bouillant directeur de La Poste du Puy-de-Dôme, Roger Jauffret, et celle de Daniel Capelle, maire de Murol, tous deux vivement attachés à une région où ils exercent des responsabilités.

Vint ensuite le déjeuner du palmarès, où le Michel Drucker de l'Union, je veux dire Jean-François Thivet, passé maître dans l'art de la présentation, annonça le couronnement de trois lauréats fortement chevronnés, les amis Fouquet, Lasserre et Fillinger. Par ailleurs, Jean-Claude Labbé se vit attribuer le prix de la ville de Murol, et devint sur proposition du maire "citoyen d'honneur" de cette accueillante cité, dont la visite du château l'après-midi scella le séjour de l'UPPTT en pays auvergnat.

A l'année prochaine, en Poitou-Charentes !

Claudius

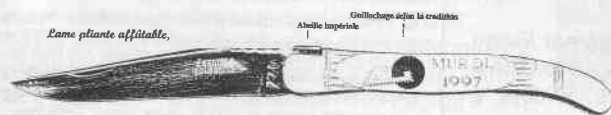
LE NOUVEAU BUREAU NATIONAL

A l'issue des élections qui ont vu l'entrée de trois nouveaux membres au Conseil d'Administration de l'UPPTT, le bureau national de l'association se présente de la façon suivante :

- **Président d'honneur** : Antoine Di Maggio, directeur du S.N.T.P.
- **Présidents honoraires** : René Gayoux et Jean-François Gleizes
- **Président général** : Jean-François Logette
- **Vice-présidents** : Pascal Bladinières, Alain Daillet, Michel Liffard et Jean-François Thivet
- **Secrétaire général** : Gérard Chauveau
- **Secrétaires généraux adjoints** : Daniel Bascou, Jean-Pierre Despin, Eric Jaridot et Claude Maneau
- **Trésorier général** : André Laurent
- **Trésorier général adjoint** : Gilles Cressent

UN BEAU SOUVENIR

Pour l'A.G. de Murol, le groupe UPPTT Auvergne a fait réaliser un couteau spécial Laguiole - Coursolle de Thiers, gravé "Murol 1997" avec le logo de l'association. Tiré à 250 exemplaires, ce magnifique objet est vendu au prix de 120 F, et peut encore être commandé à l'UPPTT Auvergne, BP 200, 63006 Clermont-Ferrand cedex 1.



LE PALMARES DE L'EXPO

- **Diplômes de médaille de vermeil** : M. Fouquet ("L'homme dans le Grand Nord"), A. Fillinger ("Les premières émissions des Pays-Bas"), A. Lasserre ("Il était une fois le type Blanc"), P. Souchon ("Histoire postale de l'arrondissement de Roanne") et G. Bardin ("L'entier CP 10 c type Sage").
- **Diplômes de médaille de grand argent** : B. Lherbier, J.-P. Estève, J.-C. Labbé, J. Berndt, R. Brémont. Diplômes de médaille d'argent : A. Daillet, M. Pages (deux présentations), J.-M. Villemagne, A. Bornier, J.-P. Desmartin, V. Pernin, J. Frey. Diplômes de médaille de bronze argenté : L. Hamelin, C. Soveaux, E. Pelin, J. Pouchot. Diplômes de médaille de bronze : J.-P. Maury, M. Escarigouelle.
- En catégorie **cartophilie**, ont été récompensés C. Chabert et P. Mignot.
- En catégorie **télécartes**, ont été primés A. Fauché et J. Cosmard.
- En catégorie **jeunesse**, Emilie Valdenaire remporte le challenge Simonne Vergnaud.
- C'est le groupe Aquitaine qui reprend le challenge René Gayoux, grâce aux deux collections de M. Fouquet et J.-P. Estève.

ET MAINTENANT, UNE VIDEO !

Toujours plus d'innovation aux A.G. de l'UPPTT ! A Murol, une cassette vidéo a été réalisée pour revivre par l'image et le son les grands moments de la 45^e Assemblée Générale. La vidéo dure 1 H et peut être commandée à Antoine Duport, UPPTT Loire, 1 chemin du Sablat, 42600 Ecotay l'Olme (100 F).

LA PAGE DES JEUNES... ET DES AUTRES !

LE TIMBRE DU TRIMESTRE

La Gazette a choisi de mettre à l'honneur dans cette rubrique le magnifique timbre "Versailles" émis pour le Congrès national des associations philatéliques, qui a lieu tous les ans à la Pentecôte.

Ce timbre, qui est une véritable oeuvre d'art, bénéficie d'un format peu courant, dit "panoramique". Le premier timbre français panoramique date seulement de 1983 (Yvert n° 2288, "Place de Charleville-Mézières"), et pas plus de 11 autres sont parus avant celui de Versailles : 2 en 1984 ("Jeux Olympiques de Los Angeles", "Congrès International de Géographie"), 1 en 1986 ("Bastide de Monpazier"), 1 en 1987 ("Côtes de Meuse"), 1 en 1988 ("Hermès dicéphale"), 2 en 1989 ("Château de Vaux-le-Vicomte" et "La Brenne"), 1 en 1993 ("Chinon"), 1 en 1994 ("tableau de Poussin") et 2 en 1995 ("Champs-Élysées" et "Pont de Normandie").

Ce format, par son ampleur, est particulièrement adapté pour la représentation des sites géographiques, dont il sait bien mettre en valeur la majesté : le château de Vaux-le-Vicomte, la ville de Chinon et l'avenue des Champs-Élysées figurent parmi les plus belles réalisations de la philatélie française.

Le timbre "Versailles" présente la particularité d'être le premier de format panoramique assorti d'une valeur faciale d'usage courant, c'est-à-dire correspondant à l'affranchissement d'une lettre de moins de 20 grammes. Les 12 timbres qui l'ont



précédé à ce format avaient tous une valeur supérieure, ce qui limitait leur usage sur le courrier "ordinaire". On ne peut donc que se réjouir de ce choix, qui devrait permettre une très large diffusion de ce timbre, meilleur moyen d'amener à la philatélie de nouveaux adeptes !

Par ailleurs, il est amusant de noter que le château de Versailles a été voulu par Louis XIV parce que le "Roi-Soleil" avait pris ombrage du château de Vaux-le-Vicomte construit pour le surintendant Fouquet. Il était donc normal que ce château bénéficie d'un format de timbre au moins égal à celui de Vaux !

Seul regret : que ce timbre, émis pour une rencontre de philatélistes, soit en héliogravure, technique d'impression considérée comme moins "noble" que la taille-douce, traditionnellement plus appréciée des collectionneurs (mais qui permet moins de couleur).

Enfin, c'est également la première fois que le timbre émis annuellement pour le Congrès des associations philatéliques a un format différent de l'habituel 24 x 36 mm ("Martignes" en 1994 avait connu aussi ce phénomène, mais ici c'est largement dépassé). En revanche, ce n'est pas la première fois qu'un timbre panoramique est couplé à une vignette sans valeur : cela s'était déjà produit pour le timbre "Champs-Élysées", qui était accompagné d'une vignette "Bonne Année" (voir en couverture de la Gazette n° 58 de janvier 1995).

LE TIMBRE EN FOLIE

Le timbre "Versailles", paru en mai, reproduit, au-dessus du bâtiment, la statue d'Apollon conduisant son char, telle qu'on peut la voir dans les magnifiques jardins du château de Versailles.

Ce n'est pas la première fois que cette image d'Apollon sur son char figure sur un timbre français. En effet, elle était déjà dans la série dite "mythologique" de Poste Aérienne émise en 1946-47.

Cette série rassemble quatre timbres, qui réunissent chacun une figure de la mythologie, et un avion : le centaure Sagittaire à 40 F (de l'époque !) ; la déesse Iris, messagère des dieux, à 50 F ; la nymphe



Egine enlevée par Jupiter transformé en aigle, à 100 F ; et Apollon conduisant le char du Soleil, à 200 F.

Ce timbre comporte une erreur célèbre : en effet, on compte bien, pour tirer le char dans les cieux, quatre chevaux. Or, si l'on regarde les rênes qui sont censées permettre au conducteur, Apollon, de diriger son attelage, on n'en voit que ... trois ! Même si, on n'en doute pas, le dieu conduit son char ... divinement, on ne voit pas très bien comment il pourra aller loin dans ces conditions !

Ce timbre, dessiné et gravé par Pierre Gandon, a été émis le 27 mai 1946. Tiré à 7,65 millions d'exemplaires, il cote à l'Yvert 1997 la somme de 45 F.

LE TIMBRE MYSTÉRIEUX

Il n'est pas toujours facile de reconnaître la provenance d'un timbre. De quel pays est originaire celui-ci ?

Réponse page 16



LE TIMBRE CACHE

Voici un timbre français qui évoque, derrière le personnage célèbre représenté, un site géographique bien connu. De quel site s'agit-il ?

Réponse page 16



LE TIMBRE QUIZZ

Voici cinq timbres français, représentant cinq personnages célèbres.



▲ 1 ▼ 3 ▲ 2



Prenez la première lettre du nom du 1^{er}, la 2^e du nom du 2^e, et ainsi de suite. En mélangeant les cinq lettres ainsi obtenues, vous obtiendrez un mot lié à la philatélie.

Réponse page 16

▼ 4 ▲ 5 ▼



□ Dans le cadre de l'émission des 4 timbres "Coupe du Monde de Football : Lyon, Marseille, Nantes et Paris" en juin dernier, l'Union des Philatélistes des 977 a mis à la disposition de ses adhérents des souvenirs philatéliques de prestige : un jeu de 4 cartes ou 4 enveloppes Premier Jour illustrées sur soie avec les 4 timbres et les 4 oblitérations Premier Jour au prix de 70 F le jeu, une enveloppe grand format Vellin d'Arches illustrée sur soie à 60 F et un encart de luxe à 75 F, comportant tous deux les 4 timbres et les 4 oblitérations Premier Jour. Quelques souvenirs 1996 demeurent également disponibles. S'adresser à l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

□ A l'occasion de l'exposition philatélique mondiale "Moscow 97" qui aura lieu du 17 au 26 octobre prochain à Moscou, l'UPPTT propose à ses adhérents un voyage de 8 jours en Russie, avec visite de nombreux sites, à Moscou et Saint-Petersbourg, pour la somme de 5300 F. Le programme complet de ce séjour et les formulaires d'inscription sont disponibles auprès de l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

PETIT POISSON DEVIENDRA GRAND...

Rarement un poisson d'avril de la Gazette aura déclenché autant de mouvement !

L'article paru dans la Gazette d'avril, signé O. Thu (ne serait-ce pas un nom de poisson ?) et rapportant la mise en service dans certains bureaux de poste de France de flammes en couleurs (jusqu'à 11 couleurs, excusez du peu !), relevait bien entendu de la pure imagination.

Certains ne s'y sont pas laissés prendre, tel Jean-Paul Desrousseaux, du Nord Pas-de-Calais, qui écrit à la Gazette : "je plains les bureaux de Cordes et Nancy qui vont être submergés de demandes d'oblitérations le ... 1^{er} avril."

D'autres sont tombés dans le panneau, et la Gazette souhaite par la présente remercier nos collègues des différents bureaux de poste concernés, en particulier celui de Turckheim, qui lui a retransmis les dizaines de demandes reçues avec toujours un commentaire sympathique, ainsi que Michèle Brouillard, receveuse de La Poste de Nancy Porte Désilles. Certaines lettres des demandeurs étaient d'ailleurs datées du ... 1^{er} avril, sans que leurs auteurs aient manifestement établi un rapprochement avec le jour des canulars. L'un de nos lecteurs a même écrit à la Gazette pour s'étonner d'avoir reçu ses enveloppes en retour sans l'oblitération souhaitée, mettant en cause la qualité de ses informations !

Parmi les courriers qu'elle a reçus, la Gazette ne résiste pas au plaisir de reproduire in-extenso la lettre de Jean Desvaux qui se définit lui-même comme "un P.P. de la première heure" (adhérent n° 120) :

Cher Ami rédacteur de la Gazette, tu m'as bien eu !

Ce poisson d'avril était une vraie trouvaille et j'ai "plongé" avec lui allègrement !

J'étais tellement convaincu de la sincérité de cette nouvelle que je me suis empressé d'aviser mon petit-fils lequel, âgé de 14 ans seulement, est déjà un philatéliste très branché. Je lui ai recommandé de bien surveiller les futures oblitérations parmi les-

quelles il pourrait se trouver de petites merveilles en couleurs. Et j'ai même ajouté que ce pourrait être pour lui une belle collection d'avenir à débiter. Je lui ai ouvert la voie en adressant au receveur de Turckheim le fameux pli, richement affranchi, que tu m'as retourné dans sa virginité originelle.

Mon petit-fils osera-t-il encore accorder un crédit à mes conseils d'ancien ?

Bravo ! Et même double bravo car je suis moi-même assez enclin aux mystifications et c'est bien la première fois que je me fais avoir avec autant de crédulité...

Bien amicalement et sans rancune !

La rédaction remercie pour leur humour toutes celles et tous ceux qui ont mordu à l'hameçon et espère que ce poisson d'avril ne les empêchera pas de continuer à accorder leur confiance à notre journal !

Le tableau ne serait pas cependant pas complet sans la lettre d'Henri Despierres, de Montceau-les-Mines, qui n'est ni abonné à la Gazette ni adhérent UPPTT, mais qui a simplement reçu (gratuitement !) le numéro d'avril de notre journal dans le cadre d'une offre d'abonnement. S'étant empressé d'écrire à La Poste de Nancy Porte Désilles pour obtenir la flamme en couleurs, il a enregistré la même déconvenue que d'autres, mais avec a priori une bonne dose d'humour en moins (quoique ...), puisqu'il a transmis le courrier suivant à la Gazette :

Votre offre d'abonnement à la Gazette Philatélique est tentante, cette publication est utile à un philatéliste et j'y souscrit, bien que l'article sous la signature de ce qu'on pourrait prendre pour un immigré nommé O. Thu, à ce jour n'a pas de quoi éveiller un lecteur qui n'est même pas pêcheur.

Et le pêcheur, c'est vous, qui abusez de vos lecteurs souvent pressés et n'ayant lu que l'essentiel, ne pensant pas qu'on puisse abuser d'eux.



Vous avez commis une faute de bon goût, qu'a d'ailleurs votre revue. Je vous donne l'absolution et comme pénitence vous me servirez

gratuitement pendant un an les quatre numéros à venir. A bon entendeur, salut.

Sans commentaires !...

Par ailleurs, le secrétaire général adjoint de l'UPPTT, le lorrain Jean-Pierre Despin, a envoyé à la Gazette des précisions concernant le nom d'un bureau mentionné (et malmené) dans l'article d'O. Thu : "si les Lorrains en général et les Nancéiens en particulier, quelque peu argentés, aiment à se rendre dans les "Îles", comme bon nombre de leurs compatriotes, ils ne passent pas sous la "porte des îles" comme écrit dans l'article, mais par la porte Désilles, édifice érigé entre 1782 et 1784 à l'emplacement d'anciens remparts et terminant un ensemble appelé Place Carnot et Cours Léopold. Tout ceci en direction, il est vrai, de Metz et surtout de l'aéroport Metz-Nancy-Lorraine et peut-être des îles.

Le nom de Désilles est celui d'un lieutenant qui s'illustra au cours de la Révolution. A l'origine, le monument était destiné à glorifier les événements heureux du règne de Louis XVI. Les sculptures de cette porte sont l'oeuvre du Westphalien Söntgen qui, avec Héré, Cyfflé, Jean Lamour, Guibal et Boffrand, forma la véritable 1^{re} Ecole de Nancy (dixit "Nancy", par Roger Martin et Marc Grosjean). A l'origine, le bureau de poste qui possède la fameuse flamme en couleurs, était implanté à proximité de la porte; mais pour réaliser un bureau plus moderne il est maintenant installé nettement plus loin de ce monument qui lui a donné son nom.

Pour la petite histoire, philatélique celle-là, le timbre dit de Nancy, reproduit en marge de l'article, est celui de la porte de la Craffe (encore une), située en vieille ville. L'ensemble est entièrement rénové et fort intéressant. Ce timbre a été émis à l'occasion du 59^e Congrès de la Fédération des Sociétés Philatéliques Françaises, qui s'est tenu à Nancy en 1986." Et l'ami Jean-Pierre de conclure : "assez longue mais simple mise au point dictée par la lecture de la Gazette". Il fallait le dire !

F.M.

PSEUDO-PHILATÉLIE : DISNEY A L'ASSAUT DE LA FRANCE !

La Poste de France a mis en vente le 14 avril la première "carte postale philatélique". Au recto, une illustration signée Disney (Donald en facteur à vélo) est assortie à un timbre "Joyeux Anniversaire" oblitéré d'un cachet spécial utilisé pour le cinquième anniversaire de Disneyland-Paris. Au verso, l'on a une carte postale traditionnelle, avec le timbre "Joyeux Anniversaire" directement imprimé, comme sur n'importe quel entier postal.

Ce produit hybride, ni vraiment philatélique, ni réellement cartophile, présente a priori un caractère plus commercial qu'utilitaire ... quoiqu'il est



avant tout destiné à envoyer des vœux d'anniversaire ! On peut regretter, comme nos confrères du Bulletin de la Société Philatélique de Besançon, que "ce produit d'importation n'arrive pas à cacher ses origines, puisque si la carte est censée commémorer un événement français, sur l'image la boîte aux lettres demeure américaine". On aurait effectivement préféré la représentation de Pneumatix, le facteur gaulois qu'on voit officier aux premières images du livre "Astérix et les Normands", ainsi que dans "Astérix légionnaire"...

Mais ne faisons pas la fine bouche, et espérons très sincèrement que ce type d'objet, par sa diffusion en masse et son sujet très grand public, amène à la philatélie et à la cartophilie une nouvelle et importante vague de pratiquants !

NOS AUTEURS

LE PATRIMOINE DE LA POSTE (suite)

Le livre des éditions Flohic, présenté dans la Gazette d'avril, a été rédigé par un certain nombre de spécialistes, et comporte 650 articles, d'un abord très facile. Parmi ceux-ci, une cinquantaine sont signés par notre ami René Abelanet, membre éminent du groupe UPPTT Ile-de-France, et l'un des fondateurs du musée postal d'Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales). D'ailleurs, la page consacrée à la présentation de ce musée, en fin d'ouvrage, a bien entendu été rédigée par lui !

René Abelanet a signé avant tout des articles marcophiles, depuis "les premières marques officielles" (page 40) au "cachet à



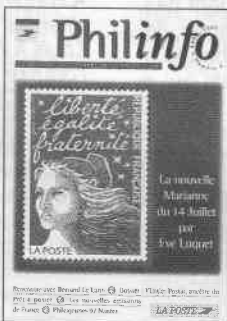
date oblitérant de 1965" (page 381), en passant par de nombreux commentaires éclairés sur les multiples machines à oblitérer et cachets manuels de toutes sortes utilisés par les services postaux tout au long du XX^e siècle.

Rappelons que ce livre de 416 pages, illustré par 1500 photographies en couleurs, et vendu au prix public de 270 F, est disponible auprès des éditions Flohic pour le personnel en activité ou retraité de La Poste ou de France Télécom au prix spécial de 160 F. Ecrire en se recommandant de la "Gazette Philatélique" à : Flohic Editions, à l'attention de Frédéric Beaujard, BP 33, 94222 Charenton Cedex.

PHIL-INFO, LE RETOUR !

Comme nous le disions en janvier, Phil-Info (ou plutôt "Philinfo") fait peau neuve. Le "mensuel des timbres de La Poste", comme il se définit désormais, a atteint son rythme de croisière en quelques mois, et comparativement à la mouture de l'an dernier, ça déménage !

De la couleur partout, des interviews d'auteurs de timbres ou de personnalités de La Poste, des informations en détail sur chaque timbre émis, des dossiers rédigés par des spécialistes (en avril, par exemple : "l'entier postal, ancêtre du prêt-à-poster", par Bertrand Sinais), les nouveautés d'Outre-mer, Andorre et Monaco (usage courant), les annonces de flammes et de bureaux temporaires, Philinfo est devenu un véritable magazine de la philatélie, avec 40 pages bien remplies tous les mois ! Il y a même une page de "courrier des lecteurs", laquelle instaure un dialogue entre



La Poste et les philatélistes, qui ne peut qu'être constructif. Enfin, Philinfo semble avoir réussi la jonction entre le S.N.T.P. et la direction du courrier de La Poste, puisqu'il annonce même la sortie des nouveaux "prêts-à-poster" ! Nos lecteurs savent combien la Gazette regrettait jusqu'à présent la communication plutôt déficiente en la matière, elle ne peut que se réjouir de ces évolutions...

Philinfo, par le nombre et la qualité de ses informations, est aujourd'hui devenue une revue qui mérite l'abonnement quel que soit votre niveau en philatélie, d'autant plus que le coût en est très abordable (100 F par an, avec les notices philatéliques de tous les timbres paraissant dans l'année). S'adresser au Service Philatélique de La Poste, 18 rue François Bonvin, 75758 Paris cedex 15.

LA MARIANNE DE CHEFFER

Nos confrères d'Yvert et Tellier nous informent de la parution en début d'année d'une étude monographique consacrée à la Marianne de Cheffer. Le communiqué de presse précise que "cet ouvrage, le plus complet à ce jour, inaugure une nouvelle collection consacrée aux "Marianne", ces timbres d'usage courant symbolisant la République et si connus de tous les Français. Jean-Luc Trassaert, spécialiste des timbres d'usage courant, signe cette étude de 100 pages en couleurs, préfacée par Yves Guéna, ancien Ministre de La Poste, et Jean-François Brun, expert et président de l'Académie de Philatélie. Les recherches ont porté sur les caractéristiques des tirages en feuilles, camets, roulettes et entiers postaux. Le contexte historique de chacune des émissions est bien

sûr l'occasion de se rappeler quelques anecdotes comme l'adoption du courrier "à deux vitesses" en 1969 ou encore les incidences des grèves de 1974." L'ouvrage est en vente au prix de 120 F chez les libraires et négociants en philatélie. Il est également disponible à la bibliothèque de l'UPPTT.

LA PAGE DES JEUNES : SOLUTIONS

- Le timbre mystérieux : les timbres qui portent l'indication "Norvège" émanent tout simplement de la ... Norvège !
- Le timbre caché : derrière le portrait de Philibert de l'Orme, on voit la magnifique entrée du château d'Anet, en Eure-et-Loire, construit par cet architecte à la demande du roi Henri II.
- Le timbre Quiz : avec le "I" de Vincent d'Indy, le "A" de Daviel, le "E" de Blénot, le "S" de Flora Tristan et le "S" de Dumars, on reconstitue le mot "ESSAI".

A TRAVERS LA PRESSE

Au cours du trimestre, la Gazette a reçu les revues suivantes (entre parenthèses, titre des principaux articles) :

- **Bulletin Philatélique et Thématique du Cercle philatélique et cartophile favergien**, 48 chemin de Pré la Dame, 74210 Faverges ; n° 10, avril 1997 (le château ouvrier de Faverges ; thématiques sur la main et le rugby ; le tarif du 8 juillet 1947 ; les cachets Daguin ; la vérité sur les Cavallini).

- **Phila-Revue**, hôtel de ville de 92800 Puteaux ; n° 91, avril 1997 (le catalogue d'Arthur Maury, les timbres de la LVF).

- **Philatélie Populaire**, BP 207, 93103 Montreuil cedex ; n° 447 bis, février 1997 (Cameroun, un siècle de transformations ; la guerre civile en Sibérie orientale ; les cartes-lettres-entiers postaux de France) ; n° 448, mars 1997 (l'entier postal revient en force ; les oblitérations du jour de l'an ; liberté, liberté chérie) ; n° 449, avril 1997 (une interview à rebondissements ; philatélie et révolution au Mexique ; vacances en Autriche) ; n° 450, mai 1997 (Cameroun, suite ; la collection des timbres français seuls sur lettre).

- **Philat'Eg National**, 66 avenue Wilson, 11000 Carcassonne ; n° 72, mars 1997 (chronique des TAAF ; les timbres type Mouchon ; les empreintes de MA ; la Saône-et-Loire).

- **Revue du Cercle Philatélique Vésulien**, maison des associations, 53 rue Jaurès, bureau n° 10, 70000 Vesoul ; n° 80, mars-avril 1997 (marcophilie en Haute-Saône ; Mayotte et ses timbres ; Louis-Eugène Mouchon ; cartophilie ; Velleminfroy).

- **Colfra**, association spécialisée des ex-colonies françaises, BP 628, 75367 Paris cedex 08 ; n° 77, 1^{er} trimestre 1997 (l'île Nou ; timbres-taxe surchargés Poste de Martinique ; timbre à date Vietnam).

- **Le philatéliste Croix-Rouge**, 12 route de la Ballastière, Passay, 79290 St-Martin-de-Sanzay ; n° 64, janvier 1997 (chronique des nouveautés ; les timbres Croix-Rouge du Mandchoukouo ; le service féminin national à Karlsruhe ; oblitérations Croix-Rouge de Hongrie) ; n° 65, avril 1997 (chronique des nouveautés ; essai de répertoire des cartes-formulaires utilisées par le CICR durant la 2^e Guerre Mondiale).

Si l'une de ces revues vous intéresse, vous pouvez l'obtenir en prêt pendant 15 jours en écrivant à la Gazette, BP 853, 25025 Besançon cedex 4, qui pourra également vous en indiquer les conditions d'abonnement.

Rappelons que les revues nationales (L'Echo de la Timbrologie, Le Monde des Philatélistes, La Philatélie Française, Timbroscopie, Timbroloisirs) sont disponibles dans la plupart des groupes de l'UPPTT, ainsi qu'au secrétariat national de l'Union (38 rue Vignon, 75009 Paris).

UN PROJET DE L'APPF

L'association de la Presse Philatélique Francophone, dont fait bien sûr partie la Gazette, travaille à un projet d'aide à l'édition philatélique. L'APPF souhaite pouvoir accompagner les auteurs d'ouvrages, tant pour analyser avec eux la viabilité de leur projet, que pour les aider à le réaliser (présentation, maquette, rythme, iconographie, style) et ensuite à le commercialiser. Ce projet est destiné à couvrir tous les domaines de l'édition, et pas seulement le "support papier" (CD-Rom, par exemple). Pour cela, l'APPF devait solliciter l'aide de l'ADP (Association pour le Développement de la Philatélie). Nous y reviendrons.

NAISSANCE ET RENAISSANCE

La carte du trimestre, si j'ose dire, est assurément celle consacrée par France Télécom à Robert Keller.

Rappelez-vous : dans la série des grandes figures des télécommunications, c'était l'homme que France Télécom avait fait mourir deux fois. Une de ses cartes, la SC7 d'avril 1994, est ressuscitée courant février, où elle aurait été mise en vente dans certains bureaux de tabac (il y aurait eu 2 000 cartes vendues, selon notre confrère "Le Monde des Philatélistes"). Ce qui est ennuyeux, c'est que cette carte, référence Phonecote F 444 E, était cotée 1100 F. Il faudra désormais utiliser l'imparfait, car pour la prochaine édition du catalogue, la cote risque d'être divisée par dix ! Il semble qu'il s'agisse d'un stock retrouvé par la Seita, et cette carte s'est vu affichée dans les rencontres entre collectionneurs à tous les prix, en ce début d'année.

Pour sa part, l'Union des Philatélistes des PTT, en faisant une moyenne, l'a proposée à ses abonnés à ... 60 F. Espérons



cependant que la Seita ne va pas prendre l'habitude de faire ainsi son ménage tous les trois ans, car cela ne serait pas sans conséquence sur le marché, dans tous les sens du terme.

Rappelons à ce sujet que contrairement à certains pays où les télécartes ne sont valables qu'une durée déterminée (un an ou deux, souvent), il n'y a pas en France

de date de péremption. Donc les cartes peuvent être vendues et utilisées jusqu'à ce que la puce soit refusée par les téléphones.

A part ça, la "collection historique" sur les téléphones anciens se poursuit. Sont parues en février les cartes sur le téléphone d'Arsonval (50 unités, puce OB (Oberthur), tirage : 1,2 million d'exemplaires), sur le téléphone Jacquesson (50 unités, puce SO3 et 120 unités, puce OB, tirage : 1,5 million d'exemplaires), et sur le téléphone Ader (50 unités, puce Gem; 50 unités, puce OB; 120 unités, puce Gem; tirage total : 3,5 millions d'exemplaires). Cette série très belle aura malheureusement un défaut, celui des retirages. Après tout, c'est sans doute mieux que les déstockages tardifs !

C. Target



TELEPHONE ET CARTAPUCE



La Gazette d'octobre a présenté à ses lecteurs la "Cartapuce", une carte postale créée par les éditions Combiér, de Mâcon, et reprenant la forme d'une télécarte. Marie-Françoise André, attachée de direction dans cette maison, a eu la délicatesse d'adresser à la Gazette la collection complète 1996 de ces "cartapuces", soit plus de quatre-vingts visuels différents. Parmi ceux-ci, trois mettent en scène un téléphone. Malicieuses et humoristiques, elles méritaient bien une reproduction dans le journal des collectionneurs de La Poste et de France Télécom !



RÉACTION

A la suite de l'article de la Gazette sur la télécarte distribuée via la revue "Fréquences Télécom", un lecteur nous a adressé le courrier suivant : "Contrairement à ce que vous indiquez, j'ai le regret de vous préciser qu'en retraite depuis 94 et toujours abonné, je n'ai pas eu droit à cette petite gâterie. Tout comme semble-t-il les abonnés de la région de Haute-Normandie et retraités de France Télécom. Compte tenu du tirage et du nombre d'actifs, il y a certainement quelque part des surplus dans les tiroirs. A quoi serviront-ils ? Une idée m'est venue en tête... Je n'ose l'écrire. Amicalement !" Effectivement, cher collègue, n'écrivons rien ! D'après nos informations, cette carte à 50 unités a fait l'objet d'un tirage de 260 000 exemplaires. 100 000 d'entre eux ont été remis sous blister pour être vendus en public : le service télécartes de l'UPPTT les a proposés à ses abonnés.

LE MUSEE DE LA CARTE POSTALE ANCIENNE

Situé à quelques kilomètres de Périgueux, à Saint-Pardoux-la-Rivière, ce musée créé en 1994 retrace en cinq salles l'évolution de la carte postale depuis son apparition en Périgord en 1898 jusqu'en 1920.

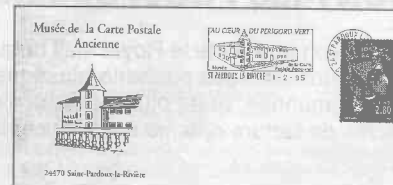
Edifié dans un bâtiment historique totalement restauré, il présente de façon permanente au visiteur les milliers de cartes accumulées par un collectionneur passionné, Henri Brives, sur son département. Les 557 communes de la "Dordogne-Périgord" sont toutes illustrées par la carte ancienne !

Mais ce n'est pas tout, bien entendu. De très nombreux panneaux présentent de non moins nombreux thèmes illustrés par les cartes, de l'âne au cochon, du carnaval à l'automobile, de la truffe aux dolmens, jusqu'aux hommes politiques du Périgord et au "cercle de philologie de Périgueux" ! La salle 4 est partiellement consacrée à l'histoire de la Poste dans la région, des ori-

gines à 1920, tandis qu'à l'étage sont exposés des outils des métiers du bois. Enfin, à proximité du musée se trouve l'ancien relais de poste de Saint-Pardoux, le quatrième en importance dans le département avant la Révolution Française.

Le musée édite bien sûr des cartes postales, et vend aussi des souvenirs philatéliques (revêtus de la flamme de la commune évoquant le musée). Il est ouvert tous les jours de 10 à 12 h et de 14 à 17 h (fermeture le lundi en basse saison). Téléphone : 05 53 60 76 10.

Une visite s'impose si vous passez dans la région au cours de vos vacances : recommandez-vous de la "Gazette Philatélique", vous n'y serez que mieux accueilli encore !



LE COURRIER DE LA GAZETTE



Plusieurs lettres sont parvenues à la Rédaction à la suite de ses numéros de janvier et d'avril.

La Gazette vous en remercie et ne peut que vous inciter à continuer. Les courriers les plus intéressants seront bien entendu publiés.

LE BONNET

Jacques Sénilh, de Diges (89), écrit à Albert Lasserre à propos de l'article sur le type Blanc paru en janvier :

"J'ai lu avec attention votre article sur le "bonnet de la déesse". Voici quelques informations complémentaires.

Depuis la dernière édition de la monographie de Storch et Françon (1977), de très nombreuses découvertes ont été faites sur le type Blanc, de plus ou moins grande importance, et publiées ça et là dans les revues ou bulletins philatéliques. En ce qui concerne le bonnet phrygien de la Liberté, les découvertes sont très antérieures à l'ouvrage cité plus haut.

La partie "nord" de la gravure du timbre est très fragile (elle comprend la tête et les deux ailes). Déjà sur les épreuves du "coin sur buis" gravé par Thomas, le menton de la Liberté était quasiment absent (menton fuyant, ce qui lui donne une bien triste mine). Les deux répliques en cuivre qui ont été tirées de ce coin avaient déjà été retouchées. Les nombreux poinçons réalisés ensuite pour les différentes valeurs ont, eux aussi, subi des retouches. Enfin, certains galvanos-type, assemblés ultérieurement, ont également subi des retouches, certains case par case. C'était fréquent à l'époque. Si bien que le bonnet de la déesse (ou de la Liberté) prend des aspects variables d'un timbre à l'autre. Les variétés sont encore plus grandes sur les entiers postaux : bandes de journaux et surtout enveloppes de cartes de visite. Une étude pourrait certes être intéressante, mais il faudrait une quantité impressionnante de feuilles entières pour la mener. Je l'ai déjà bien avancée pour les entiers postaux, que j'ai pu réunir en grand nombre.

Autre précision : dans les années 60, le colonel Leblanc a réalisé une étude magistrale sur le "bonnet phrygien de la Liberté", mais pour les timbres au type Blanc des Bureaux Français à l'Etranger (publication du "Monde des Philatélistes").

Enfin, le problème est le même pour l'aire nord-ouest; j'ai, à titre personnel, bien avancé cette étude. Un problème se pose au niveau du miroir tenu par la Liberté. Pour les B.F.E., on peut ainsi caractériser deux types différents, provenant de deux poinçons différents (ou de deux états d'un même poinçon)."

LES AMBULANTS

Hubert Perez, président de l'UPPTT Bretagne, revient sur l'article "L'adieu aux ambulants" de janvier : *"les derniers jours de fonctionnement du train-poste autonome (T.P.A.) breton ont été les 22 novembre (Paris à Nantes, Paris à Saint-Brieuc, Paris à Rennes) et 24 novembre 1995 (Nantes à Paris, Saint-Brieuc à Paris, Rennes à Paris), et non pas décembre."*

MAYOTTE

André le Guillou, quant à lui, nous écrit : *"spécialiste des coins datés, je me permets d'apporter une rectification à l'encadré de la page 7 de la Gazette d'avril sur les coins datés de Mayotte. Les surcharges sur timbres Marianne de Briat ont été imprimées sur presse à plat, sur des feuilles en stock à l'ITVF de Périgueux. Ce qui explique que l'on trouve suivant les valeurs des dates échelonnées de décembre 1995 à octobre 1996. Il convient d'ailleurs d'ajouter à cette liste le 3,80 F des 23 septembre et 26 septembre trouvés dans des points philatélie en métropole. Toutes les dates signalées existent avec et sans surcharge."*

INTERVIEWS

Terminons par la lettre, plus polémique, d'Alain Quélenec, qui revient sur les entretiens qu'ont bien voulu accorder à la Gazette d'avril le président d'honneur de l'UPPTT Antoine Di Maggio et notre collègue Jean-Pierre Lalanne :

"J'apprécie beaucoup dans votre publication le contenu, l'originalité et la diversité des articles, tranchant souvent avec ceux de la presse philatélique habituelle. Et j'admire la finesse et la lisibilité de la typographie ; surtout, ne changez pas d'imprimeur ! Le n° 67 m'a particulièrement intéressé pour ses entretiens avec MM. Di Maggio et Lalanne. Collectionnant depuis plus de 50 ans, je suis actuellement attristé par certains sujets "modernes" retenus pour des émissions devant faire connaître et aimer notre pays. Il est vrai que je suis hermétique à la compréhension de "l'art abstrait", mais en dépit de l'estime que je peux porter par ailleurs à son auteur, je trouve le récent timbre "Innovation participative" particulièrement hideux; je me garderai bien de l'utiliser sur du courrier destiné à des correspondants étrangers ! Encore heureux que M. Lalanne ait décrypté ce qu'il a voulu représenter car, a priori, je ne l'avais pas découvert. Est-ce pour cela que M. Di Maggio souhaite rendre les timbres "plus lisibles" ? Il y a suffisamment chez nous d'oeuvres d'art "classiques", de monuments prestigieux, de sites pittoresques sans qu'il soit besoin de faire appel à des tenants d'un art moderne qu'ils sont seuls (ou presque) à comprendre et apprécier.

D'autre part, je réfute l'argument de M. Di Maggio justifiant son refus d'émettre des timbres commémoratifs aux tarifs "Ecopli". Sans vouloir désobliger le destinataire, de nombreux philatélistes utilisent ces tarifs pour des envois ne nécessitant aucune urgence. Dans de récents courriers faisant suite à son éditorial paru dans "Philinfo" de février 1997, je lui ai d'ailleurs demandé de telles émissions, ainsi que des timbres de la série artistique correspondant à des tarifs inférieurs à celui de la lettre de plus de 50 grammes. Sa première réponse ne me satisfaisant pas, j'attends la seconde."

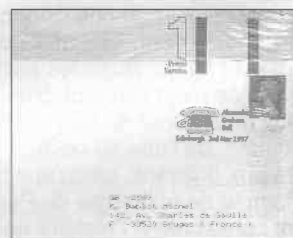
Compte tenu de la véritable révolution que vit actuellement la philatélie à La Poste (voyez pour vous en convaincre les magnifiques timbres "Versailles" et "Château de Plessis-Bourré" récemment parus), la Gazette ne doute pas que les choses évoluent très vite dans le sens souhaité par notre lecteur.

Continuez à nous écrire, votre courrier est la meilleure preuve de la vitalité de la philatélie (Gazette Philatélique, BP 853, 25025 Besançon cedex 4) !

SONT-ILS FOUS, CES ANGLAIS ?

L'attention que porte le Royal Mail britannique à l'égard des collectionneurs mérite d'être signalée. Il emballe sous pochette plastique transparente les plis avec oblitération spéciale qui lui sont demandés, et de plus les achemine vers leur destinataire en "first class" (chiffre 1 et 2 et barres de lecture optique sur la pochette plastique) ! Messieurs les anglais, bravo !

Michel Bablot



ECHOS DE LA JOURNEE DU TIMBRE



J. Sarrazin, président de l'UPPTT Franche-Comté, commente l'exposition aux enfants des écoles.

Cinq groupes de l'UPPTT organisaient, les 15 et 16 mars, la Journée du Timbre.

A Beure, l'UPPTT Franche-Comté, sous la direction de Jacques Sarrazin, son président, a accueilli dans l'étroite salle municipale de nombreuses visites d'école, avant de laisser la place aux adultes. Le directeur de La Poste du Doubs a mis à profit la

Journée du Timbre pour annoncer la parution des Prêts-à-Poster "Franche-Comté" à la fin juin.

A Perros-Guirrec, la jeunesse était aussi à l'honneur, sous l'impulsion d'Hubert Perez et Roger Guénégo, respectivement président et secrétaire de l'UPPTT Bretagne. Rehaussée par la présence du graveur perrosien Raymond Coatantiec, cette manifestation a permis de récompenser cinq jeunes collectionneurs qui, on l'espère, poursuivront longtemps leur chemin à la découverte du timbre.

UPPTT ILE-DE-FRANCE : BILAN ET PROSPECTIVES

L'Assemblée Générale de l'UPPTT Ile-de-France s'est tenue le 1^{er} février 1997 dans les locaux de La Poste de Paris Louvre, sous la présidence d'honneur de Patrick Jacquet, directeur de La Poste de Paris Centre.

André Laurent et Gérard Chauveau, présents à la tribune, avaient apporté avec eux le salut de l'Union tout entière. Après l'approbation à l'unanimité du procès-verbal de l'A.G. 1996, Jean-Marie Valdenaire, secrétaire, a brièvement exposé son rapport d'activité, adopté lui aussi sans opposition. Gilles Cressent, avec rigueur et clarté, a ensuite retracé, chiffres à l'appui, le budget 1996, qui dégage un excédent, gage de bonne gestion, et a présenté un budget prévisionnel 1997 en équilibre. Il n'a pas manqué de remercier le petit groupe qui l'a vigoureusement secondé en 1996.

Puis les responsables des échanges (M. Dupuy), des nouveautés (B. Mathion), de la marcophilie (C. Gauyat), des télécartes (C. Target) et de la cartophilie (E. Berto, représenté par G. Chauveau) ont rapporté l'ensemble de leur activité.

Il restait à J.-F. Logette à évoquer les chemins de 1997 : l'organisation d'un secrétariat permanent par téléphone, la tenue de réunions de proximité dans les départements de la couronne (auprès des agents jeunes), des projets de voyage à Périgueux, Berne ou ... New-York.

Le président d'honneur Patrick Jacquet, prenant la parole à son tour, a pour conclure évoqué la dernière réforme concernant la ville de Paris, où 5 directeurs se partagent les destinées postales de la capitale. Lui-même, directeur de Paris-Centre, "couvre" les 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 9^e et 10^e arrondissements. Cette direction assure un chiffre d'affaires postal de 1.6 milliard de francs. Il a assuré l'UPPTT Ile-de-France de son soutien complet.

Après l'élection des administrateurs, le nouveau bureau a été constitué : *président d'honneur*, P. Jacquet; *président* : J.-F. Logette; *conseiller particulier* : R. Abelanet; *vice-présidents* : G. Chauveau, H. Nicolas, J. Moisy; *trésorier* : G. Cressent; *trésorière-adjointe* : L. Vaurabourg; *secrétaire* : C. Gauyat; *secrétaire-adjointe* : L. Tanic; *délégué à la jeunesse* : F. Cimier.

Un repas de l'amitié a clôturé l'AG 1997 dans une bonne humeur gastronomique, cependant de bon aloi.

R.A.



Une salle comble et attentive, preuve de la vitalité de l'UPPTT Ile-de-France !

VELKOMMEN TIL BODØ !



Le comité exécutif de l'Union Internationale des Philatélistes des Postes et Télécommunications (UIPPT) s'est tenu à Bodo, en Norvège, les 18 et 19 avril 1997.

C'est à l'initiative de notre ami norvégien Thor Loraas, membre du comité exécutif, que cette réunion a été organisée dans cette ville située à 200 km au-dessus du cercle polaire, dans les environs de Narvick.

Auparavant, le 17 avril 1997, les membres du comité avaient pu visiter l'exposition internationale "Norwex 1997", qui se tenait à Oslo et qui réunissait de très belles présentations internationales, ainsi que des négociants et des offices postaux de toute la planète.

Cette réunion du comité exécutif qui s'est tenue à Bodø a décidé de diffuser régulièrement un bulletin d'information, intitulé FILAPOSTEL, sur les activités philatéliques, télécartistes ou cartophiles des pays affiliés à l'Union, et offrir une possibilité de petites annonces destinées à favoriser la recherche d'un correspondant dans un pays. C'est ainsi qu'un membre de l'UPPTT de France pourra trouver en Norvège, en Pologne, en Belgique ou ailleurs, un philatéliste postier ou télécommunicant qui collectionne la même spécialité et le même thème. Ce bulletin de l'UIPPT sera encarté dans votre Gazette, et vous pourrez bien sûr proposer votre annonce qui sera diffusée gratuitement dans les pays de l'Union. Les informations ou les nouveautés en matière de télécartes, timbres-poste ou oblitérations spéciales seront également insérées dans FILAPOSTEL.

La prochaine réunion du comité exécutif de l'UIPPT aura lieu à Varsovie en octobre 1998, et le prochain Congrès en Belgique à l'automne 1999.

(L'illustration ci-dessus représente le logo de la poste norvégienne.)

45^E ANNIVERSAIRE : CA SE PRECISE !

L'arrivée de Serge Debien à la tête du Musée de La Poste (voir notre dernier numéro) a considérablement amplifié les prévisions de l'UPPTT pour la célébration de son 45^e anniversaire.

En effet, le Musée fêtant ses 50 ans en 1997, l'idée a germé de regrouper les deux anniversaires afin de réaliser une exposition commune sur le thème "50 ans de passion, 45 ans de collection" dans la prestigieuse Galerie du Musée, à Paris.

Cette exposition, qui entend jouer sur l'émotion et la passion créées par le timbre-poste, se déroulera du 15 septembre au 4 octobre, et sera inaugurée par le Ministre et le Président de La Poste le jeudi 18 septembre.

Au moment où nous écrivons ces lignes (courant mai), les éléments manquaient encore pour donner aux lecteurs de la Gazette le contenu détaillé de cette exposition, qui devrait être l'une des plus prestigieuses jamais réalisées par l'Union. De nombreuses collections d'adhérents de l'UPPTT seront présentées à cette occasion, retraçant les 45 ans de l'association et les événements qui se sont déroulés en France et dans le monde sur cette période. Le Musée, pour sa part, envisageait de présenter au public quelques-uns de ses "trésors", dont on connaît toute la richesse et la rareté !

Un certain nombre de souvenirs philatéliques (cartes postales, flammes, cachet spécial, prêt-à-poster) étaient annoncés, ainsi qu'un ambitieux catalogue de l'exposition.

Retenez donc cette date sur votre agenda. L'UPPTT vous donne rendez-vous pour une commémoration qui ne s'oubliera pas de sitôt !

□ Après son parcours "Paris-Grenoble" à pied en 1994, et la route de la maille-poste du courrier de Lyon en 1996, Jean-Pierre Maury, notre ami de l'UPPTT Rhône-Alpes, a tenté un nouvel exploit historique et physique, du 7 au 21 juin : le parcours de la maille-poste sur la route Napoléon, de Golfe-Juan à Grenoble. En 15 étapes et 7 bivouacs, ce ne sont pas moins de 334 km qu'il a parcourus, avec toujours le même enthousiasme. Son départ a été marqué par un bureau temporaire avec cachet grand format illustré le 7 juin à Golfe-Juan. Bravo à lui !

LES CARTES PTT DU TRIMESTRE

Plusieurs cartes à sujets La Poste ou France Télécom nous ont été indiquées. Continuez à nous fournir vos infos !

1/. Signalées par Michel Bablot, responsable du service national "cartophilie" à l'UPPTT, trois cartes postales réalisées par La Poste en 1996, loin des campagnes institutionnelles et des chartes graphiques de l'opérateur public !

- Campagne pour les boîtes aux lettres normalisées, deux cartes : version de la direction de La Poste de la Loire (doc. n° 1, recto et verso), un dessin humoristique (carte en couleurs autour d'un concours pour gagner un VTT); version de la direction de La Poste du Calvados (doc. n° 2, recto et verso), un texte et le portrait d'un facteur, avec au dos un intéressant fac-similé rouge de la Marianne de Briat.



Doc n° 1 verso

Doc n° 1 recto



Doc n° 2 recto

Doc n° 2 verso

- Promotion pour les enveloppes pré-timbrees, réalisée par la direction de La Poste du Calvados, encore (doc. n° 3, recto et verso), avec un bel opportunisme : profitez de votre passage à La Poste dans le Calvados pour acheter des enveloppes que vous utiliserez sur votre lieu de vacances, ou comment prendre les clients aux autres ! Dessin humoristique en couleurs.

2/. Fournies par l'UPPTT Franche-Comté, deux cartes :

- l'une, émise à l'occasion de l'opération "Lumières de Noël" à Montbéliard (Doubs), pour laquelle La Poste était partenaire. Cette carte était à déposer exclusivement dans les boîtes aux lettres "Lumières de Noël", précise le verso de la carte (doc. n° 4, recto et verso).

- l'autre, éditée par le Bureau National de Vente des Télécartes (B.N.V.T. de Nancy), et datée de mars 1995, qui permet à la personne intéressée de recevoir des renseignements sur l'abonnement à "Télécarte Actualité" et les services du B.N.V.T. (doc. n° 5, recto et verso).



Doc n° 3 recto



Doc n° 3 verso



Doc n° 4 verso

Doc n° 4 recto

3/. Signalées par notre collègue Jean-Marie Breniaux, de PTT Cartophilie Jura, deux cartes éditées par ses soins, l'une (doc. n° 6) relative au plus grand timbre du monde, dédié à Pasteur, datée de 1996, opération à laquelle la Gazette avait fait allusion dans son numéro de juillet 96, l'autre (doc. n° 7) à l'occasion des 10 ans de mécanisation du centre de tri postal de Lons-le-Saunier (contact : J.-M. Breniaux, rue du Centre, 39570 Courlaoux). Celui-ci précise avoir également à disposition des posters du timbre géant Pasteur, à 30 F pièce pour les "collègues PTT".



Doc n° 5 recto



Doc n° 5 verso

4/. Relevé dans la rubrique "Nouveautés" de notre confrère spécialisé en cartophilie "Cartes Postales et Collections" les cartes suivantes ayant trait à La Poste ou France Télécom :

- un cliché du photographe Maurice Bonnel : "facteur de montagne, Briançon, 1953-54" (20 F chez l'auteur, 22 avenue Pasteur, 94250 Gentilly);

- une photo d'un "bureau postal ambulatoire à soufflets couleur Bordeaux", à 10 F (J.-C. Volpi, BP 47, 06190 Roquebrune Cap Martin);

- la carte pirate du salon de Colmar de mars 1996 (reproduction d'une carte postale oblitérée : 30 F chez J. Kientz, BP 55, 67390 Marckolsheim);

- une jolie "carte sur carte" : carte de membre du CICPC, à 10 F (CICPC, BP 49, 81002 Albi cedex).



Doc n° 7

Doc n° 6

5/. Parmi les 33 cartes locales émises à l'occasion de la Journée du Timbre 1997 (dont trois ont pour origine les groupes de l'UPPTT : Bretagne, Franche-Comté et Loire, voir notre précédent numéro), la Gazette a relevé les cartes à sujet postal suivant : "La Cité : Poste narbonnaise" (J. du T. de Carcassonne), "Poste de l'Aube, place Denfert, 1830" (J. du T. de Montbéliard), "Hôtel des Postes de Valence au début du siècle" (J. du T. de Valence), "Vélo devant la Poste Debussy à Nîmes-Ouest" (J. du T. de Nîmes), et "le Couvent des Ursulines et la Poste de l'Université" (J. du T. de Montpellier). Rappels que ces cartes étaient vendues 16 F pièce, et que la plupart demeurent disponibles auprès des associations organisatrices.

À l'occasion des dixièmes "Biennales du Livre", l'UPPTT Loire a organisé le 11 mai dernier une exposition philatélique assortie d'un bureau temporaire avec cachet grand format illustré. Une enveloppe souvenir affranchie avec l'un des six timbres "Héros du Roman Policier" a été mise en vente (15 F l'enveloppe, 80 F le jeu de 6 avec 6 timbres différents), ainsi que deux cartes postales ("Château de Boën" et "Vignerons foreziens"). Remise 10 % pour les adhérents UPPTT. Commandes à Antoine Dupont, UPPTT Loire, 1 chemin du Sablat, 42600 Ecotay l'Olme.

LA JOURNEE DE LA LETTRE

A l'occasion de la "Semaine de la Lettre", du 12 au 17 mai, La Poste a distribué dans les boîtes aux lettres et à ses guichets des millions de cartes postales (doc. n° 1) insérées à l'intérieur d'un dépliant invitant à expédier la carte à un correspondant. Chaque carte comportait à son verso un code de 5 lettres, et 10 codes gagnants permettaient de remporter plusieurs centaines de lots (codes AEYHW, DJLCQ, TZAUP, GVBAS, EJHFD, RFVXQ, CTHPR, LKYDA, RKELI, MLIFG). Si l'on tient compte de ces codes, gagnants et surtout non gagnants, ces cartes comportent un certain nombre de modèles différents, la maquette du recto restant toujours la même.

Le dépliant, quant à lui, présentait un fac-similé de timbre et d'oblitération (doc. n° 2).

Doc. n° 1



Doc. n° 2



LES MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT : I. Mis à jour. Tout va bien ! II. Palais célèbre. III. Fut surnommé Badinguet. IV. Avant le break au tennis. Sulfate double d'aluminium. V. Comme une portugaise. VI. Limon fertile. VII. A la bouche ou au pied. VIII. Ensemble de lignes. IX. Base stable.

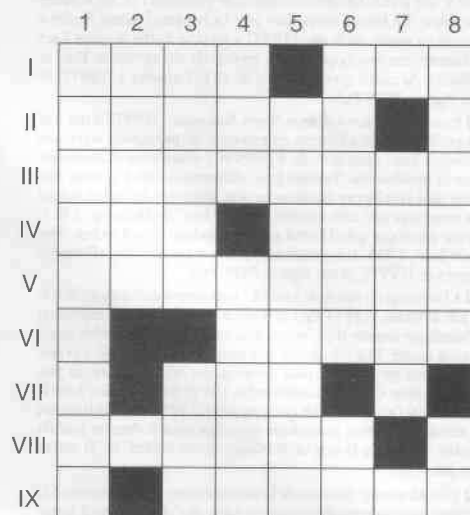
VERTICALEMENT : 1. Système de séparation. 2. Essayiste français (Emile Chartier). 3. Différences d'un même timbre. Il apporte la censure. 4. Volcan japonais. Sa résine est purgative. 5. Mis au point. 6. Existe. Arturo chez Brecht. 7. Sa conquête est célèbre. 8. Appelés. Paru en premier jour.

SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

SOLUTION DU NUMÉRO PRECEDENT :

HORIZONTALEMENT : I. Agencées. II. Bruits. III. Cire. Tri. IV. Election. V. Si. Eûmes. VI. EA. Les. VII. Galets. VIII. Frénésie.

VERTICALEMENT : 1. Abcès. Nf. 2. Grille. 3. Eure. Age. 4. Nièce. An. 5. Ct. Tulle. 6. Estimées. 7. Roesti. 8. Soins. Se.



LES PENSEES DU JOYEUX HURON... OU LA PHILATELIE PAR L'ABSURDE !

- Parution des enveloppes prêtes-à-poster "Martinique" et "Guadeloupe" : c'est ce qu'on appelle des ... antillais postaux !
- Divergence de vues du monde philatélique sur le timbre "Moninot" : pour les uns, c'est des astres, pour les autres, c'est désastre.
- Entendu lors du Premier Jour du timbre consacré au Parc des Pyrénées : "Isard, vous avez dit isard ?"
- "Le Chat Botté" : ça, c'est un timbre qu'en principe le philatéliste doit ... à Doré.

DEUX DIZAINES DE CADEAUX A GAGNER !

Vingt souvenirs philatéliques, représentant plusieurs centaines de francs de valeur, sont à gagner. Pour cela, il vous suffit de répondre aux trois questions ci-dessous, et de retourner le bon de participation ou vos réponses sur papier libre (si vous ne souhaitez pas abîmer votre *Gazette*), avec de préférence un affranchissement philatélique, à : *Gazette Philatélique, BP 853, 25025 Besançon cedex 4*, avant le 31 juillet à minuit, le cachet de La Poste faisant foi.

Un tirage au sort parmi les bulletins comportant les bonnes réponses désignera les 20 gagnants du trimestre. Attention ! Conformément au règlement, et afin de permettre un maximum de gagnants, une même personne ne pourra gagner qu'une seule fois au cours de l'année (autrement dit, les 20 gagnants à ce tirage ne pourront pas participer au concours d'octobre, et ceux des numéros de janvier et d'avril ne peuvent plus participer).

Les réponses aux trois questions figurent dans les différents articles de cette *Gazette* : une lecture attentive vous permettra de les trouver. Inutile de les inventer ! Maintenant, à vous de jouer ... Et bonne chance !

QUESTION N° 1 : QUEL ÉTAIT LE GRADE DE M. LEBLANC ?

QUESTION N° 2 : COMMENT SE PRÉNOMMAIT LE SIRE DE MUROL ?

QUESTION N° 3 : OÙ HABITAIT ROGER LÉOPOLD ?

Au jeu-concours de la *Gazette* n° 67, il fallait répondre : 1, liaison postale par chiens de traîneau Monetier-les-Bains - La Grave ; 2, Cheffer ; 3, passage en agence postale.

Les gagnants ont été tirés au sort le 20 mai à Paris, il s'agit de P. Jack (78), Y. Loubet (69), Y. Gueppe (44), G. Billebaud (38), C. Ivarnez (31), J.-P. Bouteyre (95), M. Panero (91), C. Maillet (33), R. Astic (07), R. Remaud (75), M. Gandon (33), R. Gau (12), B. Suzat (42), G. Ayadot (13), G. Jagueneau (85), R. Chancereul (35), A. Duport (42), M.-A. Loriod (75), J. Championnet (62), J. Colombani (93). Chacun a reçu ou recevra son cadeau par l'intermédiaire de son président de groupe.

REPONSE N° 1 :

REPONSE N° 2 :

REPONSE N° 3 :

Vos nom et prénom : Votre n° UPPTT(*) :

Votre adresse :

Ce jeu est réservé aux adhérents de l'UPPTT et aux abonnés à titre payant à la *Gazette*. Une seule participation admise par adhérent ou abonné. Règlement complet sur demande à : *Gazette Philatélique, BP 853, 25025 Besançon cedex 4*.

(*) cette case n'est pas à remplir pour les abonnés à titre payant à la *Gazette*.

EN BREF...

Les 22 et 23 février a été organisée à Paris, au gymnase PTT de Bercy, une grande fête des associations de personnel PTT, sur le thème du cirque. Un bureau temporaire avec cachet grand format illustré, a été mis en service sur le site. L'UPPTT a proposé à cette occasion à ses adhérents une enveloppe illustrée revêtue du timbre "Bonne Fête" et oblitérée du cachet spécial, au prix de 18 F. S'adresser à l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

Pour la sortie des 4 timbres "Parcs Nationaux", l'UPPTT a mis à la disposition de ses adhérents un ensemble de prestigieux souvenirs "Premier Jour" : une série de 4 cartes et 4 enveloppes illustrées sur soie (4 oblitérations "Premier Jour" différentes) à 80 F la série; une série de 4 enveloppes illustrées sur soie oblitérées du cachet spécial de vente anticipée sans mention "Premier Jour" de Mulhouse, à 80 F; et une enveloppe grand format avec les 4 timbres et les 4 cachets "Premier Jour", à 70 F. Les commandes peuvent toujours être effectuées auprès de l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

A l'occasion du match de football "Angleterre-Irlande" qui a eu lieu le 4 juin à Nantes, l'UPPTT Pays de Loire a mis en place une exposition philatélique assortie d'un bureau temporaire doté d'un cachet grand format illustré. Une enveloppe, une carte postale et un petit à poster repiqués ont été proposés pour commémorer cet événement, au prix de 15 F pièce. Contacter Louis Souchu, l'UPPTT Pays de Loire, 5 rue E. Liszt, 41700 Orvaux. A noter que c'est aussi l'UPPTT Pays de Loire qui a réalisé l'exposition philatélique présentée pour le Premier Jour du timbre "Coupe du Monde de Football, ville de Nantes", les 31 mai et 1er juin derniers.

Yves Alexandre, directeur de la société Phalms, filiale adhérente à la Gazette, nous informe de la tenue du Salon du Collectionneur à Auzat-Videssos (Ariège) du 12 au 14 juillet 1997, organisé en collaboration avec l'Office du tourisme local. Au programme : philatélie, cartes postales, numismatique, jouets, parfums, etc... et tout ce qui se collectionne ! Entrée gratuite.

L'organisation "Médecins sans Frontières" organise tous les ans une grande vente aux enchères de timbres-poste et matériel philatélique, intitulée "Timbres sans Frontières", au profit de ses œuvres. De 1994 à 1996, cette opération a rapporté plus de 650 000 F. Pour aider Médecins sans Frontières à poursuivre son action, il suffit de lui envoyer timbres-poste, cartes postales et lettres anciennes, cartes téléphoniques, et tous documents philatéliques à Médecins sans Frontières, Opération "Timbres sans Frontières", 8 rue Saint-Sabin, 75544 Paris cedex 11. Comme le précise François Laminie, directeur de la communication de l'organisation, "tous ces objets soutiens d'histoire, la philatélie humanitaire les transforme en actions concrètes pour nos missions, partout en France et dans le monde. Merci pour ce que vous avez fait, merci aussi d'accepter encore une fois de nous aider".

L'Association Philatélique Hyéroise informe la Gazette qu'elle a organisé les 12 et 13 août le Premier Jour du timbre "Port Cros", et à vendu à cette occasion des cartes et enveloppes illustrées, au prix de 15 F pièce plus port. S'adresser à Gérald Giordano, 371 chemin de la Munière, 83400 Hyères.

Le groupe Bas-Rhin de l'UPPTT a été associé à la vente en "Premier Jour" de la série de six timbres "La Lettre", à Strasbourg, du 8 au 11 mai. Les souvenirs "Premier Jour" restent disponibles auprès de Daniel Bascou, l'UPPTT Bas-Rhin, 14 rue T. Mann, 67087 Strasbourg cedex 2.

A l'occasion de la sortie des six timbres "La Lettre", l'UPPTT a proposé à ses adhérents une série de 6 cartes ou enveloppes Premier Jour sur soie oblitération Paris, à 110 F; et une grande enveloppe Velin d'Arches avec soie regroupant l'ensemble des oblitérations spéciales (Strasbourg, Paris, Lille, Bordeaux, Rennes, Clermont-Ferrand, Lyon et Marseille) sur les six timbres séparés plus la bande-carnet, au prix de 110 F. Les commandes peuvent toujours être adressées à l'UPPTT, 38 rue Vignon, 75009 Paris.

L'UPPTT Bretagne a tenu son assemblée générale le 13 avril à Clohars-Carnot (29). Le groupe a participé en 1996 à de nombreuses expositions, notamment au musée de Pleumeur-Bodou et aux réunions du GRAFB. Léon Fischer a été élu président, le président sortant Hubert Perre prenant le poste de vice-président. Léon Fischer était déjà membre du conseil d'administration national de l'UPPTT.

TOUJOURS PLUS AVEC LA POSTE ?

La Poste a lancé fin mai un magazine "grand public" tout en couleurs intitulé "La Poste et vous". Dans la masse d'informations postales ou générales données par cette revue, l'on remarque quatre pages remarquablement illustrées sur le timbre et sa collection, avec une multitude de conseils aux débutants. Néanmoins, cela attire de nouveaux philatélistes ! On apprend également, au détour des pages, que La Poste lance début juillet un nouveau carnet de chèques illustré de timbres-poste liés à l'aventure de l'Aéropostale. Particularité : le carnet comporte 12 formules de chèques différentes ! Voilà qui va donner un sacré coup de jeune au CCP, et réaliser une belle publicité gratuite à la philatélie.

Enfin, ce journal présente un nouveau produit, qui a tout de l'entier postal, la transparence en plus. Ingénio. Il s'agit d'une pochette plastique déjà timbrée, à l'intérieur de laquelle on peut glisser une photo, ce qui permet de créer une carte postale totalement personnelle et originale ! Ce produit devrait être en vente dans tous les bureaux de poste dès juillet.

Pour couronner le tout, l'abonnement est gratuit (tout au moins la première année...). Il suffit de le demander à : "La Poste et vous", CP B 702, 4 quai du Point du Jour, 92777 Boulogne-Billancourt cedex.

PETITES ANNONCES

- Recherche car. états postaux 4 zones occupation Allemagne 1945-46. M. Lohat, 47 av. P. Wilson, 94349 Joinville le Pont.
- Collectionneur d'argenteries du monde entier, je recherche pour ma collection et mes échanges des correspondants ayant la même passion. Je collectionne également les entiers postaux sous forme d'enveloppes de l'ex-URSS et possède de nombreux doubles à échanger. N'hésitez pas à me contacter. J.-G. Dallo, 180 rue Cordonnier, 62400 Béthune.
- Rotarie PTT vend France NSCH 45 Yvert, oblitérés 55 % anciens modernes, envoyez mancoliste à R. Navari, 24 Bd de la Station, Bât. A2, 13014 Marseille.
- Recherche CPA du 67 (Bas-Rhin) : Reimerswiller, Schwabwiller, Kuhlendorf, Betschdorf (anciennement Ober et Nieder Betschdorf) = cartes de l'illustrateur L.P.H. Kumm, A. Bastian, 20 rue de la Garde, 67660 Reimerswiller.
- Recherche lettres et CP avec oblitération manuelle du Morbihan de toutes époques et tous documents sur l'histoire de la Poste dans ce département ainsi qu'un dictionnaire des Postes. D. Reynaud, 6 allée des Orchidées, 92220 Bagneux, tel. 01 46 05 92 43.
- Rech. cat. Poilhon (occasion), nomenclature des bureaux de poste français de 1852 à 1876 ainsi que catalogue PC du GC. B. Burekell, 3 rue de la Douane, 67660 Rlimau.
- Recherche CP anc. des départements Aisne (02), Marne (51), possibilités d'échanges. N. Dumont, 39 allée Messager, 51100 Reims.
- Vends bloc Aphila 75 oblitér. 1er Jour 70 F; Nat. Unies 4 feuilles 316 à 331 neuves 98 F; Colombie PA 521 à 544 en feuille-neufs 140 F; J. Roger, 15 rue de la République, 30230 Rodilhan.
- Collectionneur achète des vieux billets français, échange possible contre timbres neufs France (1909-1950), rép. assurée. M. Régnier, 295 rue de Charenton, 75012 Paris.
- Achète télécartes pyramis holographiques magnétiques, télécartes maintenance et test. P. Biamouret, 27 rue du Gal de Gaulle, 33740 Ares, tel. 05 56 60 25 73.
- Recherche oblitération "services ambulants" 11-9-91, carnet Briat n° 1086 avec 9-1; tour homme préhistorique, R. Le Lain, Le Coqueret Bât. D, 56400 Auray.
- Vds feuilles 1er Jour sur soie France et Monaco années 77, 78, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86. Recherche pin's sur la police et la gendarmerie française. J.-P. Boutheye, 52 rue de l'Armoise, 95490 Maurel.

- Recherche CPA, CPSM, CPM et tous documents sur Victor Schoelcher (150^e anniversaire abolition esclavage) et l'esclavage en général. J. Girard, La Poste, 97240 Le François, Martinique.
- Recherche sur mancoliste TP N ou O Espagne et Allemagne (Empire ou RFA). P. Chaumont, 16 rue St-Yves, 33980 Audegen.
- Vends au prix valeur faciale année 89 à 91 + partie 92 GB, Man, Jersey, Guernesey, Alderney + album Safe et feuilles gratulés P. Picart, 111 rue du Gal de Gaulle, 29150 Bieac.
- Echange timbres chinois contre timbres du monde entier. Ecrire en anglais à Dr Léo Zu, 649/30/302, Westyvon Road, Shanghai, China, 200050.
- Vds France neufs XX par lots, 1/3 cote, id. variétés neufs XX, B. Plesch, 14 Penot, 33490 Le Pian sur Garonne.
- Echange timbres du monde contre idem. F. Ravé, 43 rue des Fondrières, 72610 Arçonnay.
- Achète France obl. quantité, lots, collections. R. Loison, 91 rue de Rome, 75017 Paris.
- Recherche tampon dateur rond genre oblitération PTT, même en mauvais état. A. Korfmann, 32 rue de l'Avenir, 31500 Toulouse.
- Cherche pour étude sur mandats + mandats et réceptifs route époque + documentation. B. Morel, 27 rue Principale, 31180 St. Génès-Bellevue.
- Recherche tout courrier avec Mouchon émis dans les bureaux français à l'étranger (achat, échange, envoi à choix). D. Dewulf, 2001 rue d'Armentières, 59280 Bois Grenier.
- Vends 8 albums timbres de France avec édit. édition AV + feuilles intérieures 1849-1995 s/charnière, valeur 3800 F - 2000 F; 2 catalogues timbres de France Yvert et Tellier tome I et II valeur 780 F + 400 F. A. Durovray, 21 rue du Royaume, 91440 Bures s/ Yvette, tel. 01 69 07 05 98.
- 1000 timbres anciens du Luxembourg de 1891 à 1922 oblitérés, 18 foute cote 120 F franco, quelques lots à saisir. L. Aubinatl, 33 av. des Roches, 13007 Marseille.
- Cherche boîtes aux lettres tirelires tous pays. J. Forcher, Le Mesnil, 27300 Courbépine.
- Vends 1000 F Timbroscopie 1 à 145 (- 8 n°), + 3 cartons Echo Timbrologie (anciens) + Monde des Phila. + vieux catalogues + 1 gros album (vide) Yvert, J. Socha, La Chassinie, 19130 Vignols.
- Vds 3000 F cote 70% colo. Fr. avant ind. pour 210 F Vds 100 blocs thème animaux 30 F. Dr Klein, 51 rue de Gal de Gaulle, 67560 Rosheim.

- Recherche oblitérations sur lettres du Rhône (69) - période 1876-1900 et CPA (thème "La Poste") même département. Y. Gueppe, 24 allée des Mouettes, 44510 Le Poulignon, tel. 02 40 42 46 49.
- Recherche/achète/éch. contre TP feuillets annuels du permis de chasse tous départements depuis 1975. B. Milési, 83 rue de la Poudre, 69120 Vaulx en Velin.
- Recherche TP thèmes de Gaulle, médecine et santé, champignons (TP neufs). Vends série télécartes (UT) "Débarquement" + divers, prévoir mancoliste. J.-P. Glanon, 39 rue Waldeck-Rousseau, 62800 Liévin.
- Retr. échange France neufs XX contre idem sur mancoliste. Ach/éch. 0,70 F Briat ondulé ou non sous toutes ses formes. E. Fontanilles, belle Barbe, 83340 Le Thronet, tel. 04 94 73 85 22.
- A vendre télécartes neuves année 1988 à 1992. J.-P. Leclercq, 28 rue de Flandre, 02100 St-Quentin.
- Vds carnet Croix-Rouge 1966-1996 à 50 % cote Yvert 97. J. Peiron, 6 rue St-Martin, 78180 Montigny-le Bretonneux.
- Offre timbres France non dentelés 33 % cote Yvert, offre France enveloppes 1^{er} Jour 40 % cote Yvert. R. Spellenaecker, rue F. Tarrade, 87130 Chateaufort-la-Forêt.
- Retrait liquide au 1/3 : colonies neufs (avant 1960), aussi France TOM, R. Lejeune, Souillac-Epagnes, 17120 Cozes.
- Vends stock lillames 1950-1990 sur envel. blanches classées en 200 thèmes différents (environ 35 000). J. Robin, 23 B rue E. Minard, 42000 St-Etienne.
- Vends à 30 % de leur cote : Alexandrette administration turque, Allemagne, Arabie Saoudite, Australie, Belgique, Canada, Chypre, Espagne, États-Unis, Grande-Bretagne, Suisse, Turquie, etc. Demander liste es pays qui intéressent à L. Cressor, 83 rue Amiral Moachez, 75013 Paris.
- Vds TP France - CR - CA - BF - N/O 1849/93 inclus, remise 65 et 70 %, oblitérés 1994-95 manco TPR. L. Jeannin, 25 rue des Caillouets, 60590 Flavacourt.
- Recherche correspondants pour échanges de timbres neufs et oblitérés du tome 2 Yvert suivant mancoliste. J.-P. Franzi, 4 square Ampère, 78330 Fontenay-le-Fleury.
- Vends nouveautés 1997 monde entier, abonnement ou sur liste disponible par courrier ou sur Internet <http://philnet.fr>. Phil-Net, 16 place des Arcades, 09220 Videssos.
- Vends doc. Musée Postal 1973 à 1996. Prix à débattre. P. Verrière, 52 av. du Mal Juin, 06100 Carnes.
- Dorne Suisse obl. contre DDR obl. Réponse assurée. B. Schmitzenbaumer, BP 18, 74140 Vevey-Foncenez.
- Rech. taxe sur lettre n° 34, 43, 47, 48, 49, 52 à 56. P. Hernoux, 37 rue Principale, 68320 Wildensolen.
- Cédais enveloppe illustrée cachet à date s/timbre G. de Montion visite Jean-Paul 2 en Vendée 70 F. G. Jagnoueu, La Bertelanière, 85130 La Verrie.
- Recherche pour étude (achat, échange) instructions (hors BO) sur les PTT avant 1973, étiquettes postales tous modèles, toutes époques isolées et en feuille. Faire offre à L. Guillard, Appt 311 F 3, 11 rue E. Frémy, 78000 Versailles.
- Cède à 40 % cote Yvert feuilles entières récentes: cède roulette Liberté Briat normal ou avec variété de phosphore. P. Le Léer, 17 chemin des roses, 38530 Biviers.
- Vends télécarte souvenir lac d'Annecy musée cloche neuve 400 F. M. Guillard, 20 av. Gambetta, 38300 Bourgoin Jallieu.
- Recherche entiers postaux de la Poste par pneumatique de Paris. J. Sédilh, Volvent, 89240 Diges.
- Achète 5 F entrées usagées à Eurodysneyland. Documents officiels 1974, 800 F. M. Taron, 16 bis Maisons Russes, 93340 Le Raincy.
- Recherche sur phil. oblitérations "dernier jour" du TPA Breton (Paris à Rennes, Nantes et Saint-Brieuc). M. Frey, 9 allée Véronique, 27200 Vernon.

PETITES ANNONCES

Les petites annonces de la Gazette sont **gratuites** pour les adhérents de l'UPPTT et les abonnés. Indiquez ci-dessous le texte de votre annonce et vos coordonnées (ou recopiez le tout), et expédiez-les avant le 25 juillet à : Gazette philatélique, BP 853, 25025 Besançon cedex 4. (Aucun n° UPPTT n'est à fournir pour les abonnés)

NOM : PRENOM :
 ADRESSE :
 N° UPPTT :

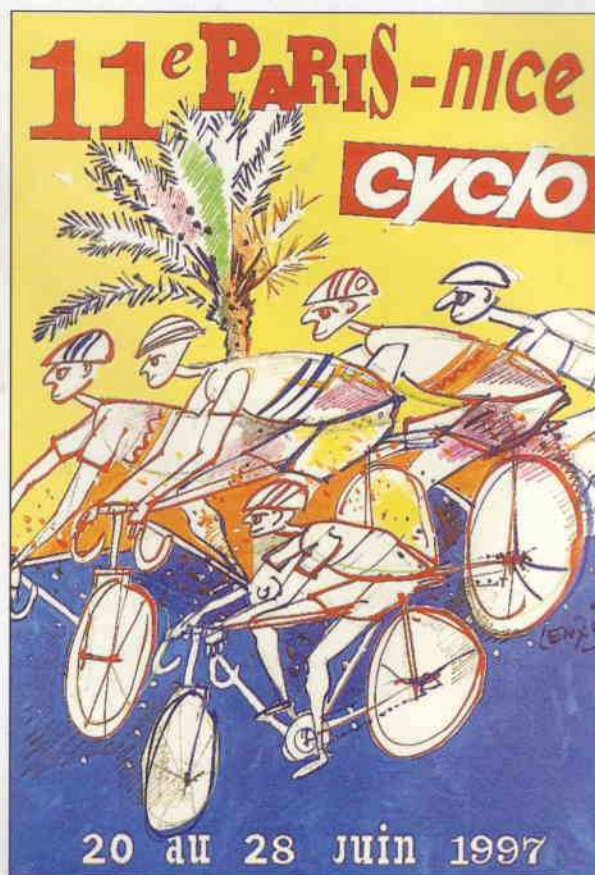


PHILEX
FRANCE 99



Le Mondial du Timbre

Le logo de l'exposition philatélique internationale PhilexFrance 99,
prévue du 2 au 11 juillet 1999 (voir page 11)



Carte éditée par l'UPPTT-PACA à l'occasion
du 11^e Paris-Nice cyclo, du 20 au 28 juin 1997.

Contact : UPPTT-PACA, DR France Télécom, BP 830, 13278 Marseille Cedex 08